

DLP-7-V 79198000  
L'Association des Amis du 14<sup>e</sup> Village  
NOUVEAU  
ET INTERESSANT :  
Lire pages 10 et 11

# le 14<sup>e</sup> village

5 francs

LE JOURNAL REALISE PAR QUELQUES HABITANTS DU 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT DECEMBRE 79 - JANVIER 1980 n°16

## RENOVATION DU 14<sup>e</sup> : LA BAVURE

M. Direz, directeur adjoint de l'organisme de rénovation de Plaisance (SEMIREP), condamné à trois mois de prison avec sursis pour violation de domicile. Lire page 3.



## CAUSSIMON le vaurien

Il est né dans le 14<sup>e</sup>. Il chantera ses chansons à la Gaité Montparnasse en décembre et janvier. Nous l'avons rencontré. Lire pages 3 et 4.

LE CALENDRIER  
SPECTACLES :  
musiques, théâtre,  
expos dans le 14<sup>e</sup>

NOUVELLES  
RUBRIQUES :  
• le petit botin  
du 14<sup>e</sup> : page 8  
• associations : p 7

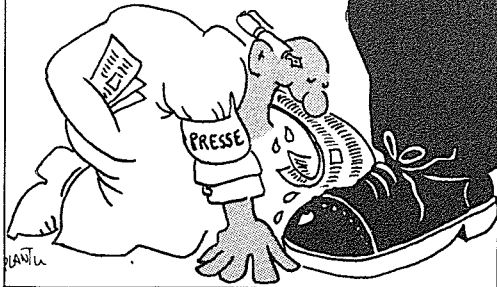
## ACCOUCHER DANS LE 14<sup>e</sup>

## QUEL CHOIX POUR LES FEMMES

- 1.000 naissances par mois dans le 14<sup>e</sup>
- Que s'est-il passé à Baudelocque ?
- Une interview du Professeur Sureau
- Qui accouche à Saint-Vincent de Paul ?
- Accouchement sans douleur : des témoignages

Lire pages 12 à 17 notre enquête

Le 14<sup>e</sup> Village  
aborde  
les années 80  
sur les  
chapeaux de roues



# dossier école : suite

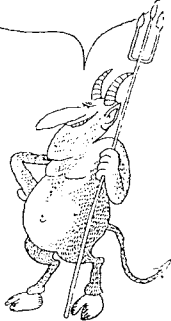
## Les parents d'élèves ont beaucoup travaillé... Mise au point des

### LE CINEMATOGRAFHE

Je vous l'ais régulièrement et je trouve déjà formidable qu'un journal comme le vôtre puisse tenir face à la presse parisienne, mais vous faites œuvre de santé publique et le titre même du « 14<sup>e</sup> village » incite justement à vous demander encore plus. Je suis cinéophile depuis plus de 30 ans et je ne me plains pas de la densité des salles dans le 14<sup>e</sup>. Nous sommes avantagés du côté de la programmation ; par contre les projections laissent souvent à désirer et surtout il y a une grande lacune : aucun endroit n'existe où l'on peut discuter après la vision d'un film, se réunir entre amis, et même organiser des rencontres avec des réalisateurs, des critiques, bref, des professionnels du cinéma. Pourtant les salles de Frédéric Mitterrand pourraient se prêter à ce genre de manifestation : à mon sens, consacrer une soirée par semaine dans une salle de l'Olympic avec discussion de film projeté serait une excellente chose. Les cinéphilas... et les gens intéressés pourraient se rencontrer, se connaître et créer sans doute une animation spontanée qui fait cruellement défaut dans notre quartier. Si vous avez l'amabilité de publier cette lettre, je me permettrai de lancer un appel aux amis amateurs de cinéma. Constituez un groupe d'animation et créons s'il le faut une sorte de ciné-club qui l'aurait rendu à voir avec ceux qui existent (total 1) actuellement.

Roger Herzhaft  
191 rue d'Alsace

abonnez-vous,  
que diable!



Nom, prénom .....  
Adresse .....  
souscrit au 14<sup>e</sup> Village  
(88 rue de l'Ouest, 75014 Paris)  
abonnement pour 9 numéros: 50 F.  
abonnement de soutien: 100 F.

Dans votre numéro spécial sur l'école (été 1979), j'ai eu le plaisir de lire votre commentaire sur les résultats des Assises de la Fédération Cornee dans le 14<sup>e</sup>. Vous constatiez être injurieux pour les parents. D'après vos propos, il serait en proie à quantité de peurs qui les empêcheraient de s'intéresser à ce que vous appelez « un air entêté » à l'Institution scolaire. J'aurais aimé vous entendre développer un point de vue un peu plus formel et un peu plus constructif sur l'Institution en question et sur les moyens de la transformer.

Votre commentaire est aussi malhonnête. Vous laissez entendre que les Assises du 14<sup>e</sup> étaient « fautes à faire », le point sur toutes les revendications des parents de l'arrondissement, et vous souignez avec un air mi-ironique, mi-critique, que les parents votent au ras des pâquerettes sur des problèmes qui sont des problèmes basiquement matériels. Laissez-moi vous dire que vous avez mal lu quel était très exactement le BUT de ces Assises. Il s'agissait absolument de préparer une manifestation à la Mairie de Paris sur le premier paragraphe du texte récapitulatif des Assises que vous publiez, laquelle Mairie de Paris est responsable et compétente sur les problèmes dont vous avez cités les principales têtes de chapitre, car c'est pas la Mairie de Paris qui fixe les programmes, ça n'est pas elle qui forme et recrute les enseignants, ça n'est pas elle qui « pond » les réformes, pas plus qu'elle rédige les décrets concernant l'école... La Ville de Paris sévit dans le domaine matériel. Pour le reste (l'Institution scolaire), c'est au Ministre Beullac et à son Ministère qu'il faut s'adresser. Dans ces conditions il était parfaitement inutile de formuler des revendications ne relevant pas de la compétence de ceux à qui les parents avaient décidé de s'adresser, c'est à dire à Chirac, qui aurait été ravi de voir la discussion s'enlancer dans des questions générales... Est-ce que vous, dans votre entreprise, quand vous allez demander aux responsables d'installer des extincteurs là où ils manquent, vous passez la moitié de la discussion sur les problèmes des bas salaires et du chômage?

J'espère qu'il est maintenant clair que si rien n'apparaît dans ce compte rendu d'Assises sur les revendications « morales » des parents, c'est que ces dernières n'y avaient pas leur place.

N'allez pas en conclure pour autant que les parents ne s'y intéressent pas. Ils s'y intéressent à deux niveaux : 1) en sauvant ou en tentant de sauver les acquis de l'école publique, et, en les améliorant. 2) en réfléchissant sur l'école telle qu'elle était souhaitable pour nos enfants, école qui aurait d'autres buts que ceux qui président actuellement à sa destinée.

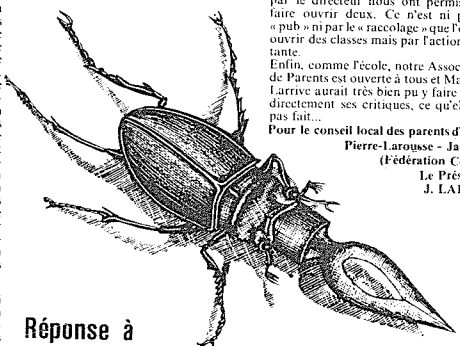
Pour le paragraphe numéro un, je vous renvoie aux innombrables actions qui ont été menées par les conseils locaux du 14<sup>e</sup>, contre les filières, contre la réforme Haby, contre la sélection, contre les suppressions de postes d'instituteurs, pour le maintien des langues vivantes, pour les 25 élèves par classe, pour une meilleure formation des maîtres, contre les classes à deux niveaux, contre les fermetures de classes, etc., etc.

Pour le paragraphe deux, je vous renvoie aux innombrables tentatives de réflexion (très souvent suivies d'action) sur le rôle de l'école dans la société, sur les diverses méthodes d'apprentissage de la lecture et autres connaissances, sur les problèmes d'aide et de soutien, sur la sélection et la ségrégation à l'école, sur le livret scolaire, sur les contenus de l'enseignement, sur la participation des parents (conseils d'école), sur les rythmes scolaires, et sur le livret scolaire. Vous savez, NOUS SAVONS TOUS que toutes ces réflexions EBRAIENT

considérablement les conceptions classiques de l'école qui, telle qu'elle est en 1979, apparaît en pleine lumière complètement inadaptable aux besoins de la nouvelle génération.

Contraintement, donc, à ce que vous affirmez dans votre article, les parents du 14<sup>e</sup> ont beaucoup travaillé et beaucoup réfléchi aux problèmes généraux de l'école et, il est tout à fait inoyable de lire dans les colonnes de votre journal qu'ils ont gardé le silence, pour ne pas offenser tel ou tel... Allez donc enquêter dans les écoles du 14<sup>e</sup> où sont implantés les Conseils locaux de la Fédération Cornee et vous verrez si les parents réclament uniquement des gommes et des crayons... Puis-je vous suggérer de rencontrer les Conseils locaux du 14<sup>e</sup> arrondissement, de leur ouvrir les colonnes de votre journal, et de discuter avec eux de ce fantastique et passionnant problème. Quelle école pour nos enfants et dans quel monde? Je suis sûr que vous serez bien accueillies. J'ose espérer que vous publierez ma lettre, et qu'un soul de vérité vous amènera à reconnaître d'avoir parlé trop vite.

Nicolas Fouché  
Parent d'élève Cornee du 14<sup>e</sup>



### Réponse à

Nous aimerions, qu'au nom du droit de réponse, vous publieriez dans votre journal, cette lettre (ou des extraits) en réponse à l'article écrit par Madame HÉLÈNE LARRIVE sur l'école PIERRE LAROUSSE. Dites-moi, Madame LARRIVE, nos filles ont été en C.P. l'année dernière avec la votre, à l'école PIERRE LAROUSSE, et elles partageaient la même maîtresse. Nous n'avons rien vu, rien observé, de ce que vous écrivez dans cet article vengeur.

Le scandale, ce n'est pas le retard, si regard il y a eu à la sortie de l'école. Le scandale, c'est de faire comme si les autres n'existent pas et n'avaient aucun désir propre, aucune obligation. Le scandale, c'est de prôner des horaires qui vous conviennent et de ne pas tenir compte de l'opinion générale.

Le scandale, ce n'est pas le Directeur qui n'aurait jamais la tête de l'emploi — il a une bonne tête, dites-vous, dont ce cache quelque chose. Et s'il avait une tête de traitre, nos chers enfants en resteraient « traumatisés » à vie? Donc, le scandale c'est de ne pas vouloir comprendre qu'on n'arrête pas les jeux bruyants de 300 élèves en claquant doucement dans ses doigts, ou en les interpellant individuellement pour qu'ils ne ressentent pas la « discipline militaire » symbolisée par le sifflet. Supprimons le sifflet... plus de sifflet, plus de discipline, donc plus d'armée, avis aux réfractaires...!

### parents d'élèves

A la suite de la publication dans le « 14<sup>e</sup> Village » d'une lettre de Madame HÉLÈNE LARRIVE intitulée « L'école P. Larousse en question » de l'Association de Parents de l'école Cornee de cette école souhaite faire quelques mises au point.

Il est évident que la rédaction de la lettre a un contentieux à régler avec le directeur, cela la regarde. Mais en dehors de ces attitudes personnelles, (souvent à la limite de la calomnie !), nous tenons à rétablir la vérité sur certaines affirmations qui sont dénuées de tout fondement et qui peuvent ainsi nuire préjudice de façon injustifiée à cette école.

Où, les parents peuvent pénétrer dans les locaux scolaires, évidemment pas n'importe quand ni n'importe comment ; les ateliers organisés avec les parents en sont la meilleure preuve. A notre connaissance, (à part l'auteur de cette lettre), personne ne s'en est vu interdire l'accès.

Non, les instituteurs ne font pas sortir les enfants régulièrement en retard. Nous invitons l'équipe de rédaction à venir le constater et à vérifier elle-même.

Non, l'école P. Larousse n'a pas ouvert cinq classes cette année. C'est un peu gros, les actions menées par les parents et par le directeur nous ont permis d'en faire ouvrir deux. Ce n'est ni par la « pub » ni par le « raccolage » que l'on fait ouvrir des classes mais par l'action militante.

Enfin, comme l'école, notre Association de Parents est ouverte à tous et Madame LARRIVE aurait très bien pu faire valoir directement ses critiques, ce qu'elle n'a pas fait.

Pour le conseil local des parents d'élèves Pierre-Larousse - Jaquier (Fédération Cornee)  
J. PRÉSIDENT  
L. LAFONT

### Hélène Larrive

Le scandale c'est d'écrire que cette école est interdite aux parents alors que la porte est fermée à ceux qui veulent bien faire preuve de courage, ateliers, goûters, maîtresse présente et disponible à chaque sortie.

Enfin, le scandale, ce sont les mots employés par vous dans votre lettre. Madame SCHNEPP écrit un article « déboulé », (hélas, on est toujours le débile de quelqu'un), le Directeur « raccolé » ; pourtant, personne ne l'a vu, tel un sergent recruteur, interpellé ses futurs clients sur le trottoir de la rue PIERRE LAROUSSE ! Nous espérons que les mots ont trahi votre pensée.

Les parents de cette école se font de bouche à oreille, car, il y a des parents et des enfants heureux et ceux-là n'ont nullement l'impression de s'être laissés manipuler par une « main étrangère ».

Nous vous souhaitons de trouver une école où vous vous sentirez à l'aise pour que votre fille ne navigue pas année après année, à la recherche parfaitement utopique de l'École Idéale. —  
Catherine Braly  
Christèle Falgout  
Mireille Mary  
P.S. Nous nous étonnons que votre journal, sur un seul témoignage et sans enquête de votre part, titre : « l'école PIERRE LAROUSSE en question... beurk !

# CAUSSION : LE VAURIEN

Il est né dans le 14<sup>e</sup>. A partir du 17 décembre et jusqu'à la mi-janvier, il viendra chanter ses chansons au théâtre de la Gaité Montparnasse. Nous avons eu envie de le rencontrer nous n'avons pas été déçus.

Sur la route de Rambouillet, je me faisais de drôles d'idées. CauSSION, son fiat, ça avait longtemps été Montmartre, la Butte. Maintenant, c'était du côté de Rambouillet, près d'un étang. J'imaginai une grande baraque, pas toute jeune, bohème, perdue dans la nature. Quand on est arrivé, c'était une maison anonyme, neuve ou presque, identique ou presque aux trente autres maisons de cette rue en impasse, en bordure du Perray Dans l'allée de gravier, derrière, il y avait la voiture, une D.S. C'est étrange, la D.S., ça fait un peu rétro maintenant, c'était les années 60.

En arrivant au Perray je gambergeais. CauSSION, image éclatée : la chanson oui, quelques-uns des plus belles chansons de Léo Ferré même, mais aussi son nom au générique d'un film de Renoir ou de Jean Yanne, sa voix à la radio ou à la télé dans des « dramatiques ». Et puis le théâtre, d'où il vient. Je savais même qu'il avait participé à la « Mise en pièces du Cid » montée par Planchon, mais impossible de me souvenir du rôle qu'il y tenait.

Au milieu de ces flashes, sa gueule : entre le capornier, casquette vissée au crâne, des voyages au fond des yeux et le pépère de banlieue, gaquette sur le front, sirotant son petit noir au zinc d'un estaminet.

Il était là, assis, accoudé à la table. Assis. Et pourtant on avait l'impression qu'il ne savait pas « sur quel pied danser ». Avions-nous interrompu une rêverie, une sieste ? Une première question semble déranger le silence... le théâtre, la télé, la radio, les chansons, cette boulimie, cette bougeotte qui animent CauSSION depuis plus de 30 ans. La question l'air de l'en-puyer un peu, il tripote sa cigarette, caresse du doigt le bord de son bol à thé. Paulette, sa femme, affectueuse et exubérante, lui demande de répondre. Il esquive, nous propose de boire quelque chose, un thé, un coup de rouge...

## C'est une chose du destin

Pourquoi avoir attendu si longtemps pour chanter ses chansons, après tant d'années à boursifler sur les planches ou les « plateaux » ?

« C'est à dire que ce s'est trouvé comme ça. C'est une chose du destin, ce qu'on appelle une chose de la destinée. Quand on me demande comment faut-il faire pour faire un disque, je ne sais pas, je ne peux pas répondre... parce que dans ma vie privée, c'est arrivé comme ça ».

En réalité, l'idée d'enregistrer lui-même ses chansons lui a été « soufflée », un soir de 1969, au Pop Club par José Artur qui l'amis en contact avec Pierre Barouh.

« J'ai donc rencontré ce personnage que vous connaissez, très enthousiaste et qui m'a proposé de faire un 33 tours. Je lui ai dit : « ça m'intéressera personne, j'ai déjà 50 balais et je ne vais pas m'amuser à me lancer là-dedans... Vous allez mettre de l'argent dans quelque chose qui n'en vaut pas la peine. Mais il m'a dit : moi ça m'est égal, si j'ai un disque de CauSSION avec ses chansons. C'est comme ça qu'on a fait ce premier disque... Il a fallu que je m'y remette ».

En réalité, ses chansons, il en écrit depuis toujours et pendant années, entre 1944 et 1953, il les a chantées sur les scènes des cabarets parisiens, à l'Ecluse, au Lapin Agile, Chez Gilles, avenue de l'Opéra. C'était plutôt par plaisir, car son métier, dès ce moment-là, c'était comédien.

« J'ai commencé comme comédien professionnel à Bordeaux, à 18 ans (en 1936). On imagine mal maintenant ce qu'était le théâtre. A Bordeaux, par exemple, il y avait un théâtre où on jouait une pièce par semaine, les vedettes venaient de Paris et les seconds rôles étaient pris sur place. C'était plein tout le temps ; j'avais pas de télévision, très peu de cinémas. Ce théâtre marchait bien. Maintenant c'est devenu un cinéma pour films X... Quand je suis rentré d'Allemagne, de captivité, en 1944, j'ai été engagé immédiatement chez Dullin qui dirigeait le Théâtre Sarah Bernhardt. Je faisais mon



metier de comédien toute la journée puis le soir j'allais au Lapin Agile terminer ma journée et commencer ma nuit. J'ai eu des périodes comme ça où je tournais des films l'après-midi, je jouais au théâtre le soir et je faisais du cabaret après. J'ai arrêté le cabaret au bout de neuf ans, parce que c'était une vie trop intense ».

## L'aventure quotidienne

On n'en doute pas un instant. Il suffit de lire la biographie de Jean-Roger CauSSION : une centaine de films, près de 200 dramatiques, un septième disque de chansons qui va sortir début décembre, des dizaines de pièces de théâtre jouées dans combien de salles... La conversation dérive un long moment pour évoquer les « monstres » du théâtre de l'après-guerre : Dullin, Gérard Philippe avec qui il a tourné Juliette ou la Clef des Songes, Jean Mercure, Vilar... Mais CauSSION coupe court à ses souvenirs : « Ça va être plein de fantômes, cet article »... Alors, cette « bougeotte », comme il dit, pourquoi ?

« Tenez, dit-il. « La caméra explore le temps », la série réalisée par Lorenzi à la T.V. Il faut bien imaginer que nous en faisons une par mois. C'était un métier très difficile, c'était du direct : vous avez beaucoup de comédiens qui avaient peur de la live : c'était vraiment le direct, on commençait et puis, allez ! Ça durait deux heures et il fallait aller jusqu'au bout, retrouver ses places, son texte...

Et puis, il y avait beaucoup de créations. Maintenant tous les soirs, il y a deux films, des débats, etc... Ce que j'appelle la télévision assise, où je m'enroule pratiquement ».

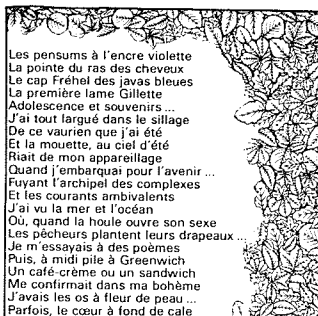
(Silence).

« Ça tient aussi au fait que je suis de caractère un peu nomade. Je suis passé chez quelqu'un à chez quelqu'un. J'aime bien l'aventure quotidienne des œuvres qu'on peut avoir et des gens qu'on peut rencontrer. J'aime pas trop rester au même endroit et j'aime voir beaucoup de gens, ce qui fait que j'ai joué des choses vraiment différentes : « Maître après Dieu », « Sur la terre comme au Ciel », « Planchon ou Francis Blanche. Aucune forme de théâtre ne me laisse indifférent. Comme au cinéma Renoir, Carné, Jean Yanne, chacun à ses qualités. Je ne suis pas resté dans une chapeulle, ou bien dans un clan ou dans un style ou dans un genre. Je me suis amusé à me balader de plateau en plateau ».

## la mélancolie de l'âge

Théâtre. Chanson. Les deux pôles dont il a dit un jour qu'ils étaient l'un la passion, l'autre la tendresse.

« La différence qu'il y a entre ces deux choses parallèles... Je ne sais pas. J'aime beaucoup jouer la comédie. Les joies qu'on peut avoir au théâtre, c'est d'interpréter quelque chose que soi-même on n'aurait pas écrit. Mais avec les chansons, c'est soi-même. C'est pas la question de faire du



Les pensums à l'encre violette  
La pointe du ras des cheveux  
Le cap Fréhol des jvas bleues  
La première lane Gillette  
Adolescence et souvenirs ...  
J'ai tout largué dans le sillage  
De ce vaurien que j'ai été  
Et la mouquette, au ciel d'été  
Riait de mon appareillage  
Quand j'embarquai pour l'avenir ...  
Fuyant l'archipel des complexes  
Et les courants ambivalets  
J'ai vu la mer et l'océan  
Où, quand la houle ouvre son sexe  
Les pêcheurs plantent leurs drapeaux ...  
Je m'essayais à des poèmes  
Puis, à mûre pile à Greenwich  
Un café-crème ou un sandwich  
Me confinait dans ma bohème  
J'avais les os à fleur de peau ...  
Parfois, le cœur à fond de cale  
Je me laissais faire l'amour



Des filles m'amaient tout à l'esca  
Mais, abrégés toujours l'escal  
Pour recouvrer ma liberté  
Puis j'ai pris femme en mari-âge  
Nous étions tous les deux du Lion  
Et dans ce golfe où nous allions  
Il y eut de sacrés oranges  
Eclairs d'orgueil ? ou de fierté  
On croit atteindre à la sagesse  
Tout en sachant que l'on se ment  
Ce n'est que du renoncement  
Et dans la brume de vieillesse  
On perdit ses griffes et ses dents ...  
On est poli, en apparence  
Comme un galet, un galérien  
A qui ne servirait de rien  
Et la révolte et l'insolence  
On se résigne, on est prudent ...  
Le soleil se couche et se lève  
Dans la grisaille d'aujourd'hui  
Le jour est frère de la nuit  
Le seul refuge, c'est le rêve  
Et je rêve tout éveillé ...  
Sur la grève, aux Sables d'Olonne  
Je me croise encore au long cours  
J'écris des chansons d'amour  
Qui ne sont décidément personne  
Mais dont je reste émerveillé ...  
J.R. Caussimon

vous rendez bien compte... parce que ce monde est assez tristounet »  
« Ça tourne de plus en plus vite, l'actualité, j'ai du mal à la suivre. Mais il se passe tout de même des choses tout à fait extraordinaires. Une époque terrible... ces gens qui disparaissent et on sait pas le pourquoi. Il y a des choses qu'on nous dit et des choses qu'on ne nous dit pas ; il y a les grandes phrases : « Il faut laisser les morts enterrer les morts ». C'est tout à fait incroyable de pouvoir parler comme ça, c'est insensé. Il y a des phrases comme ça, « Matamor et joli cœur... ». C'est jol hein ? C'est Barre qui a dit ça, qu'on ne pouvait pas gouverner la France avec Matamor et joli cœur... C'est incroyable fantastique, alors qu'ils sont tous les deux exactement l'image de ces deux personnages...  
Tous les jours on a de nouveaux sujets d'indignation ou de dérision.  
Il y a quelque chose de très différent depuis 20 ans. Tu sens bien confusément que le régime policier a progressé de façon extraordinaire. Alors, on manque d'effectifs de police, mais l'environnement policier, il existe, il est là, de façon très très forte. Alors ce sont des contraintes, on en accepte une, et puis une autre et on devient absolument parqués, numérotés, fichés aussi.  
Pour prendre un exemple très banal : moi j'ai connu une époque où on n'avait pas peur d'un filic ; maintenant, tu ne sais pas ce qu'ils vont te faire, tu ne sais pas où tu vas te retrouver...  
Et puis le mot de la fin, en ménageant son effet, pas cabot pour un rond, mais comédien jusqu'au bout des ongles :  
« Il y a des choses, des milieux que je ne supporte pas, c'est épidémique. Comme le disait si bien Audry » vivre une vie dans laquelle on vieillit en même temps que Zitronne, c'est quand même triste ! »

Interview Gérard Courtois  
Photos Andy Gander Gossé



narcissisme, c'est pas ça, mais ce qu'on utilise pas en tant qu'acteur sur de très beaux textes, on le comble dans les chansons, dans la tour de chant. Tenez, mon nouveau disque, c'est un disque assez bizarre. Vous savez, moi je suis un instinctif, il y a une chose contre laquelle je lutte, c'est la mélancolie de l'âge. Il y a des chansons qui vont sembler inhabituelles : il en a une qui s'appelle « Papy rock » qui est effectivement un rock ; il y a un reggae qui s'appelle « Le Vaurien » qui est un autopartrait. On sent peut-être la réaction contre la mélancolie, avec des rythmes rapides. On a essayé de se défouler un petit peu...  
Les chansons, il les écrit la nuit, entre trois et six heures du matin, comme dans la mythologie ? Oui. Un souvenir remonte :  
« Je me souviens, on habitait encore Montmartre. Ma fille se levait le matin pour aller au lycée. Elle me trouvait en train d'écrire... « Bonjour papa, ça va ? »... Je lui disais : « Je bosogne, ah, je bosogne ! ». J'arrivais pas à en sortir, il faut sans cesse recommencer, à certains moments on est pris par le désespoir. C'est une question d'assiduité, de rythme de travail et puis avec le travail et l'obsession, on arrive à peu près... à peu près à dire ce qu'on veut  
Jean-Roger Caussimon a souvent été présenté comme un chanteur, un auteur de chansons « engagées ». Non, il refuse l'étiquette. Selon sa formule : « Je ne fais pas de la contestation, je fais des constatations...  
« Il y a des choses que je n'aime pas faire et je le dis. Je n'ai pas aimé être soldat ; c'est pas quelque chose d'engagé.  
Paulette : Oui, c'est là qu'il a commencé à fumer et à pérorer  
Jean-Roger : ... et maintenant, on se penche sur ma santé et quand je fume on me dit : « Abuse dangereux » ! L'autre jour, je vais à la médecine du travail, il y avait une jeune femme charmante qui me dit : « Oh, votre foin, il faut moins fumer, il faut moins boire ». Alors je lui dis : « Vous savez, Madame, mon âge, les joies quotidiennes sont comptées, il m'y en a pas tellement et puis à l'heure actuelle, on n'a pas tellement envie de rester non plus ; vous

Les cousins d'Alice  
jeuds, lina,  
travaux manuels...  
39 rue d'aguerre  
Paris 75014  
tel... 322 28 10

Restaurant  
du Parc Montsouris  
20, rue Gazan 75014 tél. 588.38.52  
Restaurant, Brasserie, Bar the, gouters,  
noces, banquets repas d'affaires  
ouvert tous les jours de 12 à 2 h du matin  
il est prudent de réserver  
Souper jusqu'à 0h30  
le Jardin de la Ravisse

LES PETITES ANNONCES DU 14<sup>e</sup> VILLAGE SONT GRATUITES

LE DRAME : Cocker roux 14 ans, collier marron) PERDUE le 27 octobre dans la rue Didot. La personne l'ayant adoptée peut téléphoner à M. ou Mme Gervasoni au 542.79.35. Récompense assurée.

LES MATHS : Elève médieur propose des cours de maths et physique. Pour tous renseignements, prenez contact au 790.52.34, entre 13 et 20 heures. Tarif selon revenus.

LA MACHINE A ECRIRE : Tu m'as téléphone pour me proposer une machine électrique « Lexicon 83 ». Je suis d'accord pour te l'acheter, mais j'ai paumé ton numéro de téléphone. Si tu es toujours d'accord, appelle-moi au 542.62.45 (le matin) Christine.

LES GAMINS : Etudiante garderait enfants. Tél. 543.68.61.

LA DACTYLO : Jeune femme 30 ans, très expé, recherche tout travail de dactylo, français et/ou anglais, composition de textes, sur IBMoule à domicile, très raisonnable. Ecrire à Claire Lallemand, 10 rue Mouron Duvernet, 75014 Paris.

LE LOCAL : Jeunes musiciens recherchent local sûr pour répétitions (Paris ou très proche banlieue). Tél. au 780.45.24.

LE BOULOT : Recherche ménage à faire ou garde d'enfants ou aide auprès des personnes âgées. Téléphonez au 541.400.47 à Monique Bissonnet.

LE PSYCHOTHERAPEUTE : Pas le fric pour me payer un cabinet Louis XVI, et pas le goût non plus. Je vous reçois dans chez moi dans des conditions un peu artisanales, mais qui n'empêchent pas de parler quand on en a envie, je crois. Tarifs selon ressources. Téléphonez à Raymonde Ferrandi, 322.97.98, lundi ou samedi matin entre 10 et 12 heures ou dimanche après 20 heures.

LE COURS : Etudiant en sciences physiques donnerait cours. Tél. : 543.68.61.

LE GASPI : Le pétrole augmente ; chauffez-vous au BOIS ! Gros stock de bois à brûler disponible. Adressez-vous à l'atelier Didot, 20 rue de l'Éure, 75014 Paris, Tél. : 541.01.48 ou 542.98.39 (de 9 heures à 17h30).

LES POUPEES : En vue d'un travail à domicile donnerais et apprendrais à partir de patrons et matériaux à faire des poupées « Cris de Paris XVII ». Tél. : 539.50.25, 4 square Henri Delormel.

LA GUITARE : Tous les mercredis au centre culturel Maine Montparnasse (8, rue du Commandant R. Mouchotte) il y a un atelier GUITARE qui fonctionne pour les enfants de 8 à 12 ans. Pour tous renseignements et inscription, s'adresser à Marceau, tél. : 707.23.19.

LE PORTRAIT : Peintre figuratif et non figuratif ayant déjà exposé fait portrait de vos enfants, animaux familiers et autres à des prix raisonnables. Téléphonez à Mme Jacqueline Sibire, au 542.44.97.

LES COURS : Elève médieur grande école donne cours de maths, physique, chimie, anglais et cherche cours de flûte traversière et de solfège. Echange possible. Ecrire ou passer H. Paris, 20 rue Brézin, 75014 Paris.

LE BEBE : Qui peut me permettre de me promener en voiture dans un siège Baby Relax T.S. Major (R.GENT). Tél. Pontliar au 542.56.85.

LA CHAMBRE : Etudiant architecte cherche chambre tout confort ou appartement à partager dans ts 14<sup>e</sup> ou proche (13<sup>e</sup>) ou à louer maxi-mum 750 F/mois avec téléphone ; sans argent apprécié. Ecrire à Nafar Mamad, 49 rue de la Marois, 75016 Paris.

# LE DIRECTEUR-ADJOINT DE LA SEMIREP EN CORRECTIONNELLE : 3 mois avec sursis

**P**renons les choses par le commencement. Mlle Merveilleux du Vignaud, professeur de piano, est locataire depuis le 30 juin 1975 d'un appartement au 78 rue de l'Ouest. Depuis cette date, elle paie régulièrement ses loyers à son propriétaire, la Semirep. Pas de problèmes à l'horizon immédiat puisqu'aucune procédure d'expulsion n'a été engagée vis-à-vis d'elle dans le cadre de l'opération de rénovation du secteur. Le 23 octobre 1978, Mlle du Vignaud est absente pour quelques jours. Un ami de la famille, Fabrice Painte, qui travaille à Radio-France, a besoin de se loger « en dépannage » pour quelques jours; il demande la clé du 78 rue de l'Ouest au père de Mlle du Vignaud qu'il connaît bien et se rend sur place pour déposer quelques affaires; il prend son toutou et se présente à la concierge en expliquant qu'il est le neveu de M. du Vignaud.

## L'obsession du squatter

La concierge téléphone aussitôt à M. Dizez, directeur adjoint de la Semirep (pour lui expliquer qu'un « individu » se présente comme le neveu de M. du Vignaud « est installé dans l'appartement », mais elle craint qu'il ne s'agisse en réalité d'un squatter.

C'est là que se déclenche un processus qui en dit long sur l'état d'esprit — et le sang-froid — des responsables de la rénovation du quartier. Sans prendre la moindre précaution, sans faire la moindre vérification, M. Dizez fonce. Comme le dira son avocat lors du procès, M. Dizez n'est pas un rond de car; il n'aime enfreindre dans son bureau; il « va au charbon ». Et de quelle façon !

Dans l'après-midi du 23 octobre, il prend deux employés de son équipe de démolition et pénètre dans l'appartement de Mlle du Vignaud après avoir enfoncé la porte. Après quoi, comme il le dira lui-même dans sa déposition: « J'ai mis l'appartement hors d'état d'habitation ». En moins d'une demi-heure, le sacage est complet: compteur et fils électriques arrachés, évier brisé, fenêtres enlevées et câbles cassés, radiateurs électriques démontés. Du travail de professionnels pour une véritable opération de commando.

## Le rénovateur, le commissaire et le juge...

Alerte par Fabrice Painte qui « n'en croit pas ses yeux », quand il revient rue de

M. Dizez, Directeur-adjoint de la Semirep, Société d'économie mixte chargée de la rénovation du secteur Plaisance, condamné à trois mois de prison avec sursis et 1.000 F. d'amende pour violation de domicile et de gradation immobilière.



l'Ouest, le père de Mlle du Vignaud se rend immédiatement au commissariat pour déposer plainte. Ledit épisode. Le commissaire commence par refuser de recevoir cette plainte et suggère à M. du Vignaud d'aller voir M. Dizez à la Semirep pour l'expliquer avec lui directement. « Que voulez-vous faire contre la Semirep, c'est une affaire qui sera classée; vous avez affaire à des gens très puissants... », dit le commissaire. Finalement, après avoir quand même été voir M. Dizez, le père du Vignaud décide de relater tout règlement à l'amiable. Il l'explique clairement à la barre: « J'ai pris le dépôt de cette plainte comme un devoir moral ».

Mais ce n'est pas fini: « les gens de la Semirep ne sont sans doute pas dépourvus de moyens de pression car, au terme de l'enquête préliminaire, le parquet classe l'affaire. Décision aléatoire quand on pense aux charges qui pèsent sur M. Dizez. Tellement aléatoire même que lors de l'audience du 19 octobre dernier, le procureur prendra soin de beaucoup de fermets de se « désolidariser à titre personnel de la décision du parquet de classer l'affaire ».

Mlle du Vignaud et son père sont témoins; ils peuvent encore citer d'autres menaces: ils peuvent encore citer d'autres menaces. M. Dizez devant le tribunal. C'est ce qu'ils ont fait et, le 19 octobre, le directeur adjoint de la Semirep est ainsi au ban des accusés de la XVII<sup>e</sup> Chambre correctionnelle de Paris.

En face, du côté des plaignants, Mlle du Vignaud bien sûr, mais aussi l'Association (loi de 1901) Vivre dans le 14<sup>e</sup> qui voulait éviter que cette affaire soit isolée de son contexte, qu'elle apparaisse comme une « bavette » regrettable mais également qu'une fois de plus on tapse sur les lampistes... même si M. Dizez est un lampiste de premier ordre. Le président de la Semirep n'est-il pas M. Dangès et est, d'adjoint de M. de la Malrie, lui-même bras droit de J. Chirac à la Mairie de Paris?

Comme devait le dire M. Freund qui défendait avec M. Mautet les intérêts de Vivre dans le 14<sup>e</sup>: « Il ne faut pas considérer cette action comme isolée, de hasard, accidentelle. Au contraire, cette action fait partie d'une action globale, concertée, d'une politique systématique ».

Pour l'avocat de Mlle du Vignaud, M. Davernat, il s'agit « d'une affaire de principe en raison de la gravité des faits, de la personnalité de M. Dizez et de la qualité de la société pour laquelle il travaille ». Soulignant « l'atteinte grave à la liberté individuelle que constitue la violation de domicile » et insistant sur la « violence gratuite, maisime, morbide » de Dizez, M. Davernat conclut: « Qu'il puisse se permettre des faits de ce genre, c'est quelque chose d'intolérable sur un plan personnel pour ma cliente, et sur un plan collectif pour l'ensemble des habitants. M. Dizez est-il d'ailleurs irresponsable ou bien s'il agit ce qu'il faisait; et c'est encore plus grave ».

## « M. Dizez est-il dangereusement irresponsable »

Pour l'avocat de M. Dizez, un seul argument: « Il avait le droit et même le devoir d'intervenir pour empêcher le péril du squatter ». Et Dizez lui-même, avec un cynisme qui frise l'outrage à magistrat, devait déclarer dans sa déposition: « J'ai pensé préserver les droits de Mlle du Vignaud contre un squatter qui se serait introduit chez elle. J'ai tout fait pour la protéger des squatters ».

Cela se passe de commentaire quand on sait que M. Dizez, une fois l'appartement sacagé, a laissé les portes et les fenêtres ouvertes à tous vents alors qu'il avait à l'intérieur le piano à queue de grande valeur de Mlle du Vignaud.

Quant au procureur qui devant se prononcer à la fois sur l'affaire du Vignaud et sur la recevabilité de la plainte de vive dans le 14<sup>e</sup>, il estimait que pour des motifs juridiques, cette plainte était irrecevable... mais déclarait tout de même en passant: « L'apport sans réserve l'association de cette association. Il est extrêmement sans dans notre société que les principaux intéressés soient leurs affaires en main ». C'est une action extrêmement digne d'encouragement faite à la jougle de la promotion immobilière que nous comissions à Paris ».

La XVII<sup>e</sup> Chambre correctionnelle a rendu son jugement le 16 novembre: 3 mois avec sursis et 1.000 F. d'amende pour M. Dizez; 7.000 F. de dommages-intérêts que la Semirep devra payer à Mlle du Vignaud; enfin, irrecevabilité de la plainte de Vivre dans le 14<sup>e</sup>.

Gérard Courtouis

## LETTRE OUVERTE A MESSIEURS DE LA SEMIREP ET CONSORTS

Françoise Emery et Reine Franchi étaient citées comme témoins par l'Association Vivre dans le 14<sup>e</sup> lors de l'audience du 19 octobre. Elles nous ont adressé cette lettre:

*Voilà dix ans que vous vivez sur notre quartier. Voilà dix ans que vous traumatisez en toute impunité toute une population, ne reculant devant aucun moyen, même si ces moyens relèvent du droit commun. Nous voulons dire menaces, vandalisme, destruction systématique de tout ce qui fait la vie de plusieurs milliers de personnes. Pendant dix ans, vous vous êtes comportés comme les maîtres du quartier, arrogés et dépourvus d'humanité. Vous avez bien sûr, Messieurs de la Semirep, que vous deux piliers, M. de la Malrie, l'homme du béton et son complice, M. Dangès, ont perdu le fief électoral qui les détenait depuis vingt ans.*

*Le quartier a parlé. Nous en avons assez de votre rénovation d'incapacité totale. Nous en avons assez de voir les vestes après les autres les personnes âgées de notre quartier disparaître dans l'anonymat teur; quand elles peuvent payer des loyers et autres obligations elles perdent les repères familiers qui jalonnent leur vie. Nous en avons assez de voir des vies mises en danger par la brutalité de vos méthodes.*

*Avant l'arrachage des travaux de gaz cher à M. Dizez, tout en constituant une grave menace pour les habitants et les passants, privé de chauffage les milliers locataires.*

*Nous en avons assez de devoir vivre dans un quartier ravagé, privé peu à peu de ses plus belles maisons. Autant laisser en dernier les taudis, qu'à ruiner sur les écoles et autres associations. Nous en avons assez de voir du non-respect de ses mal logés, dans un quartier privé de ses commerces, hanté de maisons murées et de terrasses vides; d'être privé des années aux rats et aux débris. Nous en avons assez de courir le risque, au hasard d'un déplacement, de trouver notre appartement sacagé et muré à notre retour.*

*De quelles complexités avec le poseur nous êtes-vous pas déposé, Messieurs de la Semirep, sur le plan juridique, administratif et politicien pour nous, en toute tranquillité, livrer aux bulldozers et aux bétonneux un quartier plein de vie et de poésie, d'artistes, jardins, petites rues à l'échelle humaine, artisans et ouvriers vivant en si bonne harmonie.*

*Nous en avons assez de voir Messieurs de la Semirep, nous n'acceptons pas que vous soit terminée et que vous avez commencé si impopulairement, les habitants du quartier ne sont plus disposés à travailler sans rien attendre et l'habitant.*

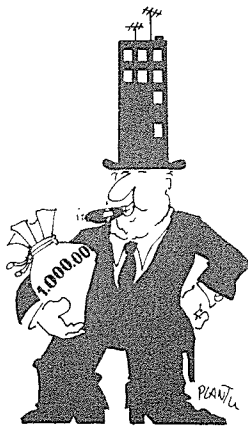
*Depuis vingt ans, nous habitons le quartier et avons vu disparaître, les uns après les autres, tous nos voisins amis. L'ON a dit la rue Lavoisier à l'ON S'écrit C'est Blanc, C'est Vert, rue du Château, rue de Mexico, Cité des Moulin de Beurre, nous ne nous voyons plus. Et c'est votre long mur qui nous a donné la force de nous rebeller.*

Messieurs de la Semirep et consorts, il y a des déchirements que nous ne pouvons en oublier ni pardonner.

Messieurs de la Semirep et consorts, votre règne est définitivement révoqué.

SEMIREP - PERIMES

Françoise Emery Reine Franchi



# LE SORT DU QUARTIER GUILLEMINOT ENTRE LES MAINS

## DU CONSEIL D'ETAT

Dans notre dernier numéro, nous faisons le bilan de l'enquête publique qui a eu lieu au printemps dernier sur la ZAC Guillemot : le rapport du commissaire enquêteur, tenant compte de l'avis des habitants du quartier, recommandait la conservation de 35 immeubles supplémentaires. Deux mois plus tard, on peut se poser la question : A QUOI SERT UNE ENQUETE PUBLIQUE ?

Le 24 septembre en effet, le Conseil de Paris (assemblée générale et extraordinaire) a décidé de ne retenir que le strict minimum des recommandations déjà prononcées du rapport du commissaire : 14 immeubles supplémentaires.

### Liste des 14 immeubles conservés :

- Rue de l'Ouest : 23, 29 - 46 et 48 (immeubles sur cour)
- Rue Jules Guesdès : 21 (sur cour)
- Rue de l'Exel : 4, 5 et 6
- Rue du Château : 119 et 121 (immeubles sur cour)
- Rue Raymond Lussacard : 32 (immeuble sur cour)
- Rue Coëze Spachelli : 9
- Rue Pernety : 91
- Rue Després : 12

### Liste des 7 immeubles en sursis :

- Rue Pernety : 75
- Angle 73 rue Pernety et 90 rue de l'Ouest
- Rue de l'Ouest : 96, 102 et 104
- Angle 98 rue de l'Ouest et 12 rue Després
- Angle 100 rue de l'Ouest et 14 rue Després.

conservés sur les 35 proposés ; 7 autres immeubles seront l'objet d'études complémentaires. Un point c'est tout.

UN DECRET EN CONSEIL D'ETAT Le Conseil de Paris n'ayant pas obtenu la totalité des conclusions du rapport de l'enquête publique, c'est le Conseil d'Etat qui devra trancher. Et cette procédure va probablement rallonger de plusieurs mois l'adoption de la Déclaration d'Utilité Publique (D.U.P.), indispensable à la poursuite de l'opération. Lors de son conseil d'administration du 18 octobre dernier, le SEMIREP s'espérait, semble-t-il, que le Conseil d'Etat se prononcerait avant la fin de l'année. Il semble en réalité que la décision de la juridiction administrative n'interviendra pas avant le mois de mars.

### INDEMNISATION DES COMMERÇANTS

D'autre part, le Conseil de Paris, lors de sa réunion du 24 septembre, a accordé une avance de trésorerie de 2 millions de francs à la SEMIREP afin qu'elle puisse indemniser le plus rapidement possible les commerçants qui sont installés en dehors de la ZAC ; entre le 63 et le 113 bis rue de l'Ouest. Sur les trente commerces qui sont ainsi installés en bordure de la ZAC Guillemot, beaucoup sont tenus par des commerçants âgés qui subissent une diminution très forte de clientèle et souhaitent souvent quitter le quartier à condition de pouvoir être indemnisés correctement.

Cette mesure adoptée par le Conseil de Paris va évidemment accélérer la mort lente de la rue de l'Ouest.

### UN CONCOURS D'IDEES ? UNE BONNE IDEE.

Il résulte de tout cela que rien n'est réglé. La Mairie de Paris et la majorité en acceptant pas les conclusions de l'enquête publique dans leur ensemble, ont pris la responsabilité de faire traîner pendant plusieurs mois encore la décision concernant la ZAC Guillemot-Vercingétorix.

D'autre part, aucune précision nouvelle n'est apportée sur la façon dont seront réhabilités les immeubles retenus (qu'il s'agisse de 39 immeubles retenus dans le plan voté en octobre 1978, ou les 14 ou 21 immeubles supplémentaires retenus en septembre dernier) ; seront-ils pris en charge par des organismes publics ou livrés aux promoteurs privés ? Le silence de la Mairie sur ce point reste total.

Il est clair enfin que, pour les autorités parisiennes, l'avis des habitants du quartier, recueilli à l'occasion de l'enquête publique, ne pèse pas lourd face aux enjeux politiques et financiers de l'opération de rénovation. C'est pour modifier ce rapport de force que l'Association Vivre dans le 14<sup>e</sup> envisage de lancer un concours d'idées sur l'aménagement et l'animation du quartier Guillemot. Ce concours — le premier lancé en France par un comité d'habitants — sera ouvert de la manière la plus large possible aux architectes et urbanistes bien sûr, mais aussi à tous ceux qui ont une idée sur l'aménagement du quartier. Il pourra déboucher, d'ici quelques mois, sur une exposition puis l'ébauche d'un projet d'aménagement du quartier dont pourraient disposer les habitants contre le projet autoritaire de la Mairie. Il s'agit d'une initiative très intéressante dont nous reparlerons très certainement dans le prochain numéro.

## ELEVER SEUL SON ENFANT

Les « Mardis de l'Ecole des parents » (E.P.E.) reprendront en janvier avec un cycle de quatre conférences sur le thème « Elever seul son enfant ». Cela se passera le 15, 22 et 29 janvier à 18h30, à l'Ecole des parents de rue du Moulin de la Vierge, Tél. : 543.79.91. La participation aux frais est de 10 F. pour les habitants du 14<sup>e</sup>.

## BIBLIOTHEQUE

Au 4<sup>e</sup> étage de l'annexe de la Mairie du 14<sup>e</sup>, 26 rue Mouton-Duvernet, la Bibliothèque a fait pour vous un recueil de lieux les locaux ont été créés, rajustés, et quelques transformations ont permis de créer une salle de lecture où vous pourrez travailler au calme, feuilleter les livres d'art et les atlas, consulter les dictionnaires et les encyclopédies. La Bibliothèque de la Jeunesse, supprimée temporairement depuis un an, s'installera dans les mois à venir au rez-dechaussée de la Mairie, et offrira à ses jeunes lecteurs 200 m<sup>2</sup> pour le prêt de livres, l'audition de contes et histoires, la lecture sur place. Atelier de peinture et d'empilage. La Bibliothèque est ouverte tous les jours sauf dimanche et lundi.

- Mardi, jeudi, vendredi de 10h30 à 19h30
- Mercredi, samedi de 10h30 à 17h.

L'inscription est gratuite et s'effectue sur simple présentation d'une pièce d'identité et d'une justification de domicile.

Catherine Avril, conservateur

## DINERS SURPRISE

L'Ouvèrtûr (association 1901) offrira ses adhérents (5 F. par an) deux nouvelles formules d'animation. La première est très conviviale : ce sont « les petits dejeuners du week-end ». Le samedi et le dimanche matin, Christina vous permettra si le désir vous en prend, de faire un petit voyage à travers la gastronomie matinale de vos compatriotes : ce sont des déjeuners anglais, allemands, américains, autrichiens, suisses, orientaux... et français. Deuxième nouveauté qui peut intéresser notamment les groupes, associations, ou collectifs du quartier : « les repas surprise du mardi soir ». Si vous avez envie d'inviter des gens à dîner (20 personnes max), il vous suffit de retenir un mardi soir et de prévenir l'Ouvèrtûr qui vous préparera une « bouffe ». Si personne n'organise de dîner-surprise, c'est l'équipe de l'Ouvèrtûr qui le fera en invitant des gens. L'Ouvèrtûr, 21 rue de l'Ouest, Tél. 327.01.71.

## PLAISANCE : qui était le Lieutenant Stéphane Piobetta ?

Si vous habitiez au côté de Plaisance, vous avez peut-être été surpris de constater qu'un beau matin du mois d'octobre, une nouvelle place est née dans le quartier. Sur le terrain planté d'arbres où se tient deux fois par semaine le petit marché Villeman, le long de la rue d'Alsace, des plaques titulaires indiquent des noms « Place du Lieutenant Stéphane Piobetta ».

Et comme nous, regardant la cave des pompiers toute proche, vous avez peut-être pensé qu'il s'agissait d'un pompier victime des incendies de forêts et de quelque autre sinistre. Et bien, non ! Ce Stéphane Piobetta (1913-1944) fut professeur de philosophie ; après sa démobilisation en 1940, il s'orienta vers la Résistance et, pour éviter d'être arrêté, il choisit de rejoindre une unité combattante en Afrique du Nord. A la tête de son unité, il trouva la mort le 14 mai 1944 en attaquant les positions allemandes de la ligne Gustav sur le Garigliano. Sa dépouille repose à la Sorbonne dans la crypte des héros de la Résistance.

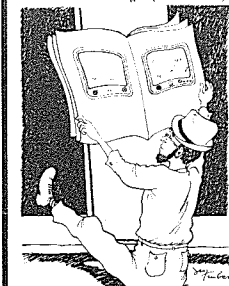


## JOURNAL VIDEO

UN JOURNAL VIDEO se prépare dans le 14<sup>e</sup>. Un JOURNAL VIDEO, c'est comme un journal télé. SAUF QUE les séquences de ce journal seront enregistrées par vous-mêmes, habitants du 14<sup>e</sup>, aidés en cela par les animateurs de V.H.14 (Café d'Edgar).

Ce JOURNAL VIDEO sera diffusé dans différents lieux du quartier qui deviendront pour vous des lieux de rencontres, d'information, et où vous pourrez donner votre propre information. Ce JOURNAL VIDEO sera ainsi un MOYEN de mieux connaître le 14<sup>e</sup> et ses habitants, de mettre en relation différents groupes souvent isolés les uns des autres, et pourquoi pas des particuliers. En attendant que tout cela devienne et s'enclenche, n'hésitez pas à nous rendre visite au 173 avenue de Maine, ou à nous téléphoner au 540.44.44 (du lundi au vendredi entre 14h et 18h). On voudrait faire un petit numéro 1 avant la fin de l'année.

... Qu'on se le dise... Ville Humaine Café d'Edgar (Association)



## ÇA Y EST. ON EST FACHE AVEC LE CAFE D'EDGAR

En deux mots, voilà l'histoire. Le Café d'Edgar vient d'avoir sept ans. Il y a trois mois, nous proposons à Alain Mallot, son animateur, une page du journal pour faire le bilan de son action à la fois dans le domaine théâtral et dans celui de l'animation de quartier. L'équipe du Café d'Edgar est d'accord et nous propose même de prendre en charge la maquette de cette page. Pas de problème, au contraire.

Il y a quelques jours, nous recevons « la » page ; il s'agit d'une page blanche qui est destinée à la main la page suivante, sur trois lignes : « Le moi social est-il capable d'expression ? / c'est ce qu'on verra / rendez-vous le 13 juin / suivie de la signature Ville Hu-

maine-Café d'Edgar. Tél. 322.11.02.

Surprise. Après discussion avec le Café d'Edgar, nous comprenons que c'est à prendre ou à laisser. Il n'est pas question en tout cas de changer la phrase. A l'unanimité, nous avons décidé de ne pas passer cette page. Pour trois raisons :

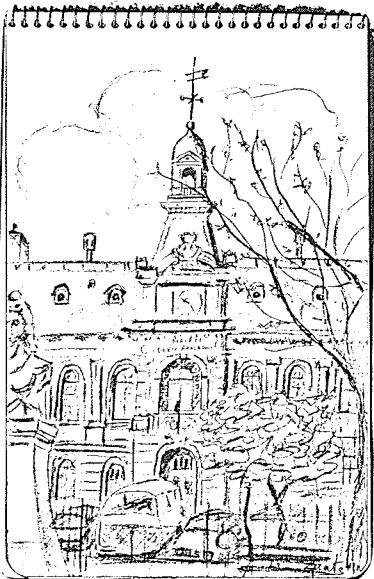
1 - Côté bilan qui nous paraissait intéressant) ou information (qui nous paraît nécessaire), c'est malgré pour le moins.

2 - C'est vrai, nous avons rompu un engagement moral. Mais nous en avons aussi un autre, d'engagement moral, qui nous paraît aussi important : vis-à-vis du lecteur. Et nous croyons que devant cette page, dans un journal de quartier, ces deux mots auraient eu le sentiment de se faire « rouler », le senti-

ment qu'on leur balance sans le dire une page de publicité.

3 - Mais surtout, nous craignons le principe d'une page blanche où éclate une phrase. Encore faut-il que le message passe d'un poids suffisant. Celui qui propose le Café d'Edgar nous paraît fou, faible, voire dangereux. Flou parce que cette phrase ne fait aucune référence explicite au quartier. Faible parce que parler de « moi social », c'est, de par le vocabulaire même, s'adresser à une catégorie limitée de gens au détriment des autres. Un peu dangereux parce que c'est une façon de s'ériger en conseil du désir des gens et de passer d'entrée de jeu jusqu'à présent, le « moi social » du quartier ne s'est jamais exprimé - Ce qui va assez loin.

**LA MUSIQUE AUSSI EST UN ENJEU POLITIQUE :**  
les problèmes du conservatoire de musique du 14<sup>e</sup>



DÉSSIN: MICHEL BÉZINE

Au coin de la rue Gassendi et de la rue Mouton Duvernet adossée à l'annexe de la Mairie-annexé, un chantier élève ses constructions à moitié achevées. C'est le futur conservatoire de musique du 14<sup>e</sup>, dont la construction est commencée depuis quelques années. En attendant les cours ont lieu dans différents salles de la Mairie.

Mais ce n'est pas tellement l'aspect matériel que je voudrais évoquer aujourd'hui (bien que le sujet soit aussi intéressant), mais l'aspect institutionnel car des choses graves se sont passées depuis le début de l'année. Remontons tout d'abord en arrière.

Les conservatoires municipaux ont été créés par des personnalités aimant la musique et des musiciens jouant en associations régies par la loi de 1901, à la différence des conservatoires de la périphérie qui proviennent d'initiatives municipales.

Jusqu'en 1961, professeurs et directeurs étaient bénévoles, sans recevoir de subventions d'aucune sorte; en 1961, le Conseil de Paris a voté une subvention permettant de dédommager les professeurs et directeurs. L'Inspection de l'Éducation Musicale de la Ville de Paris déposait les programmes et contrôlait les examens. Le nombre des conservatoires de Paris passa de 5 à 17, comptant aujourd'hui près de 20.000 élèves.

**Discrète mais efficace**  
boulevardement des statuts

Sans qu'on l'ait pu servir de prétexte à un changement, le 22 janvier 1979, sans consulter les intéressés, la majorité du Conseil de Paris (UDF et RPR) votait en « affaires prioritaires » des statuts-types qui supprimèrent la carrière démocratique de la loi de 1901.

Avant ce vote, par exemple, les statuts stipulaient que les membres des conseils d'administration des conservatoires étaient élus par l'assemblée des sociétaires, mis à part certains membres de droit, ce qui est normal.

Les statuts votés par le Conseil de Paris prévoient que les membres du conseil d'Administration sont désormais désignés par le Maire de Paris, en tant que « personnalités connues pour leur activité en faveur de la musique, de la danse ou de l'art dramatique ».

Administrateur, depuis 1972, du conservatoire de musique du 14<sup>e</sup> arrondissement, comme parent d'élèves, j'ai considéré que le nouveau texte constituait une atteinte à la liberté qui doit régir toute association et visait en fait à éliminer tout recours des conseils d'administration des conservatoires et l'a donc introduit un opposé pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif.

**Verrouillage culturel**

Cependant, en attendant que ce tribunal statue, ce qui peut être long, les statuts, et ce sous le vote des assemblées extraordinaires des divers conservatoires de Paris. Dans le 14<sup>e</sup>, les sociétaires du conservatoire étaient convoqués par le Président, M. Dangles, le mardi 19 juin, pour adopter les nouveaux statuts. J'ai eu alors été étonné d'apprendre que le nombre des sociétaires ne s'établissait qu'à 25 - en effet, lors des séances précédentes du conseil d'administration, j'avais demandé que les parents puissent s'inscrire à l'association. Le 19 juin, on m'a précisé que, décidément, les parents ne s'intéressaient pas au conservatoire et qu'en fait de cet appel lancé la fin d'une lettre, aucun parent ne s'était inscrit au conservatoire ».

Bien entendu, les 25 sociétaires, à quelques exceptions près, se situent dans la « mouvance » du président du conservatoire : les nouveaux statuts ont donc été votés par 18 voix contre 2 et 2 abstentions.

L'Assemblée a ensuite procédé à la désignation des six personnalités dont le nom sera soumis à l'approbation du Maire de Paris pour faire partie du Conseil d'Administration. Ces six personnalités étaient désignées par avance et aucun parent d'élèves n'y figure.

Dans l'ensemble de Paris, les 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements ont pas adopté ces statuts. Dans le 13<sup>e</sup>, on a remplacé l'association existante « le conservatoire des Gobelins » par une nouvelle association « bien-pensante » qui a adopté les nouveaux statuts.

Bien sûr, il y a dans le quartier des problèmes plus importants que ceux du conservatoire : le chômage, la rénovation... Ceux que je viens d'exposer peuvent paraître mineurs. Mais ils sont le signe d'une politique de verrouillage dans le domaine de la culture. Et ne serait-ce que pour cela, il faut qu'ils soient connus de l'ensemble de la population du 14<sup>e</sup> arrondissement.

Roger Rouquette, Député suppléant

# ASSOCIATE PRESS

Un certain nombre d'associations nous ont envoyé les informations que nous rassemblons dans cette page. C'est pour nous l'occasion d'amorcer une nouvelle rubrique du journal. Dès le prochain numéro, nous consacrerons une page entière aux communiqués que nous recevons des associations du 14<sup>e</sup> arrondissement.

## Marraines

Tous les mercredis, des enfants sont laissés seuls chez eux, traitent dans les rues à la recherche d'aventures. D'autres supportent mal la collectivité de la garderie scolaire. Ces enfants ne sont pas, ou mal, intégrés dans une structure déjà existante.

Les « Marraines du mercredi » (association loi de 1901) proposent à des mères de famille d'accueillir les enfants bénévolement le mercredi toute la journée et de lui faire vivre une vie de mille (Un dédramatisation des frais peut être envisagé).

Vos enfants ont grandi et vous voulez consacrer un peu de votre temps à un enfant. Vous avez des enfants et vous avez envie de leur aider un moins favorisé que les vôtres; vous voulez devenir « marraine du mercredi » : contactez-nous dans nos permanences :

• Olivier Brès, association « Notre Maison », 32 rue Olivier Noyer, Tél. : 543.91.11, le lundi de 12 à 17h.

• Nicole Deshayes, Ecole des parents et des éducateurs, 25 rue du Moulin de la Vierge, Tél. : 543.24.24, le mercredi de 10 à 12h.

• Madame Margot, association culturelle Maine-Montparnasse, 32 bis boulevard du Montparnasse, Tél. : 322.03.06, le jeudi de 12 à 17h.

## Ecole des parents

L'Ecole des Parents et des éducateurs vous rappelle :

- son accueil de 9h à 18h tous les jours ouvrables ;
- ses groupes de parents, soit en après-midi (garderie assurée), soit en soirée à 20h30 ;
- l'Entraînement à l'éducation quotidienne (participation aux frais) ;
- ses conférences en soirée ; la prochaine aura lieu le ?? ? janvier à 20h30 sur le thème du couple ;
- ses consultations de conseil conjugal et familial sur rendez-vous ;
- sa consultation juridique (drot familial) le jeudi de 16h à 18h.

## parents-enfants

Le groupe parents-enfants du quartier Mouton Duvernet/Daumesnil organise une crèche parallèle. Il peut encore accueillir quelques enfants de 18 mois à 4 ans et leurs parents.

Contacteur Annie Marie Balfourier au 327.95.55 (le soir) ou Evelynne Guenu au 327.82.66.

## Droits de l'homme :

Le groupe 168 d'Amnesty International (c/o Gorene, 7 rue Alphonse Daudet 75014) et le M.S.D. (mouvement de solidarité internationale) organisent dans le 14<sup>e</sup> une soirée culturelle animée par les troupes ballés Yenido et Lemba. Cela se passera le jeudi 6 décembre dans la salle Martin Luther King (32 rue Olivier Noyer) à 20h30. Participation aux frais : 20 F.

## Entraide scolaire

Des statistiques récentes indiquent qu'un enfant sur deux est en situation d'échec scolaire. Les raisons en sont nombreuses. Pour un certain nombre, il s'agit d'abord de l'absence d'un environnement familial et culturel propice au travail, pour d'autres, d'une absence de confiance en soi ou de dialogue avec les adultes. Pour tenter de répondre à ces vides, nous avons décidé à quelques uns de lancer à « Notre Maison » une association de « l'entraide scolaire ». Des bénévoles viendront accueillir et travailler avec des enfants le mardi et le vendredi de 17h à 18h30. Ce groupe s'adresse à des enfants de la 5<sup>e</sup> (et éventuellement plus loin pour des besoins spécifiques). Si d'autres adultes étaient disponibles (retraités par exemple), nous serions heureux de voir participer à ce travail qui a commencé début novembre. Prendre contact avec Olivier Brès au 543.37.10.

Association « Plaisance 14<sup>e</sup> »

## Recrutement

Le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris recrute des assistantes maternelles rémunérées pour accueillir des enfants momentanément séparés de leurs parents. Les assistantes maternelles prennent en charge en permanence ces enfants au sein de leur propre famille. Elles sont aidées dans leur tâche éducative par une équipe spécialisée. La rémunération de ce travail se monte actuellement à 37 F par jour, soit environ 1 100 F par mois, par enfant accueilli. Les frais d'entretien de l'enfant, son habillement, ses soins, ses loisirs, sont entièrement pris en charge par l'administration. Si vous souhaitez vous occuper d'enfants, si vous cherchez un travail rémunéré, si vous avez un logement suffisamment grand, adressez votre candidature à la sous-direction de l'Enfance et de l'Adolescence, pièce 325, 12 rue de la Collégiate 75231 Paris Cedex 05.

## Contre l'apartheid

Vous ne savez pas encore qu'il existe un groupe local Paris-Sud du Mouvement de l'Anti-apartheid-C.A.O. ? Nous faisons de l'information sur ce qui se passe en Afrique du Sud et ceci à l'aide de campagnes qui peuvent toucher tous les Français. La campagne Anti-Outspan, par exemple, c'est le boycott des oranges venant d'Afrique du Sud. Actuellement, on lance une campagne d'informations sur le boycott des franchises qui investissent en Afrique du Sud et soutiennent ainsi le régime totalitaire dont la base est le racisme. Ce sont les organisations de nos amis français qui ont demandé et boycotté les vêtements étrangers dans leur pays. Vous pouvez nous contacter tous les jours de 10h à 20h à partir de 20h30 au 16 rue Raymond et Yverand (métro Gaité ou Pernet).



# " LE PETIT BOTIN DU 14° "



Vous avez bien lu, il ne s'agit pas de petits potins mais d'une page entière d'adresses utiles dans le quartier. Cette page va devenir une rubrique permanente du journal. Si vous voulez nous aider à la compléter, n'hésitez pas à nous écrire.

## BOULOT

Agence Nationale pour l'Emploi : Section du 14° P. de la 14°, 115 avenue du Maine 75014 Paris. C'est le centre administratif où vous devez aller pour tous les problèmes concernant la recherche d'un emploi et les droits des chômeurs (pointage, inscription, aide publique, etc.)

Pour les cadres : l'agence « cadres » est dans le 13° arrondissement, 10-12 rue du Moulin des Prés, Tél. 580.41.21.

Inspection du Travail : Section du 14° est installée au 391 rue de Vaugrard, 75015 Paris. Tél. 828.63.51 et 828.69.52. Deux permanences par semaine, le mardi de 9 heures à midi et le jeudi 13 heures 30 à 17 heures.

Mais vous pouvez téléphoner tous les jours pour vous renseigner sur tous les problèmes concernant la législation du travail (contrats de travail, licenciements, salaires, etc.) et les conditions de travail dans les entreprises.

## PARENTS

Ecole des parents  
L'antenne du 14° de l'Ecole des Parents et des Educateurs est installée au 25 rue du Moulin de la Vierge, tél. 543.79.91. C'est un lieu rencontré de tous les parents : vous y trouverez des renseignements utiles, une consultation juridique, des consultations de conseil familial et conjugal, etc. Accueilli tous les jours de 9h30 à 18h sauf mercredi après-midi.

### Nourrices

Dans le 14°, le service des nourrices est installé au 26 rue Broca, tél. 581.11.31.

Des assistantes sociales sont chargées des nourrices. Pour le quartier Plaisance, elles tiennent une permanence le vendredi matin de 9h30 à 12h au 8 rue Delbat, tél. 543.66.80. Pour les quartiers Montparnasse, Montrouge et Montsouris, la permanence a lieu le jeudi matin de 9h à 12h, rue Ferrus, tél. 336.26.40.



## POLITIQUE

### Députés

Mme Edwige Avice, député de Plaisance, assure une permanence à la mairie du 14° (place Ferdinand Brunot, 1<sup>er</sup> étage, tél. 540.73.70) tous les lundis de 17h30 à 19h30.  
M. Yves Lanciau, député de Montparnasse, Petit Montrouge et Montsouris assure une permanence (même endroit) tous les lundis de 15h à 17h.

### Droits de l'homme

Un groupe d'Amnesty International est installé dans le 14°. Pour prendre contact, s'informer ou s'associer à l'action d'Amnesty International, écrire à Christine Poncet, 139 rue de l'Ouest 75014 Paris.

### Syndicats

Union locale de la C.G.T. 109 rue du Château, Tél. 783.62.11  
Section locale de la C.F.D.T. 19 rue Bardinet.

### Palestiniens :

L'association médicale franco-palestiniense (A.M.F.P.) a créé depuis plusieurs années une section dans le 14°. Son but est de développer le soutien au peuple palestinien : soutien sanitaire (envoi de matériel médical, campagne pour l'achat d'une clinique mobile) et actions d'information sur la situation politique des enfants palestiniens.  
Permanence : tous les mardis à 21h au 16 rue Raymond Lossier.

## SANTE

Vaccinations :  
Il existe dans le 14° deux centres de vaccinations gratuits. Ils délivrent et authentifient les certificats internationaux nécessaires aux personnes se rendant à l'étranger. Il s'agit du dispensaire du 6 av. René Coty, tous les mercredis à 13 heures, et de l'Hôpital de la Cité Universitaire, 40 Bid Jourdan, tous les mardis et vendredis à 9 heures.

### Urgences :

De nuit comme de jour, les dimanches et jours fériés, si vous

cherchez un médecin, téléphonez à la Permanence des Soins de Paris, au 542.37.00.

### Accidents :

En cas d'accident sur la voie publique, en survenant à l'accident, à l'air sérieusement atteint(e), évitez d'appeler Police-Secours. Les chars du panier à saladie ne sont pas faits pour arranger les fractures du crâne ou les lésions de la colonne vertébrale. Le mieux est de faire intervenir les pompiers, qui sont beaucoup mieux équipés, mieux formés et surtout moins nerveux. « Sapeurs-Pompiers » : 543.00.51 et 543.51.77 (ou le 18 si vous n'avez pas de mémoire).

## LOISIRS

### Ateliers-théâtre

- Atelier-théâtre de Notre Maison - (32 rue Olivier Noyer) tous les lundis de 20h30 à 23h30. Initiation à diverses techniques théâtrales (jeu, d'improvisation, de l'écriture) et de la mise en scène collective d'un spectacle sera proposée au printemps aux élèves de l'atelier (70€ / mois).
- Studio Alésia (4 rue Thibaud, tél. 320.90.93). Bernadette Bergeron à l'École du cirque d'Arnica - Fratellini jusqu'en 1978) assure les cours de mime, danse et art dramatique. (A séances par mois : 150 F.). Le mercredi est réservé aux ateliers d'initiation de 10h à 13h.
- Centre Américain (261 boulevard Raspail, tél. 354.99.92). Parmi quelques dizaines de stages pour adultes et enfants, on peut retenir : l'Ecole du Théâtre du Miroir, de Daniel Mesguich, les lundis, jeudis et samedis de 10h à 13h.
- La Cité Universitaire (21 boulevard Jourdan, tél. 589.38.69) un atelier d'art dramatique, le mardi de 19h à 23h, animé par Sylvie Garin. Egalement de nombreux stages de danse, expression corporelle, etc...
- Atelier Théâtre Mime (22 rue de l'Amiral Mouchez, tél. 580.48.35).

- Les ateliers du CAFE D'EDGAR (173 avenue du Maine, tél. 540.44.44) sont centres cette année sur l'audio-visuel. Le samedi de 18h à 20h, Joël Bouard anime l'atelier photo et le mercredi de 18h à 20h, Joseph Morder anime un atelier Super 8 (tout le nécessaire sera là pour construire un film : caméras, projecteurs, visionneuses, bande-litree, etc.). Dans les deux cas, les cyclistes 10 séances revient à 250 F.
- Ateliers de la Ville de Paris (4/12 rue Didot, tél. 543.46.84). Les ateliers de coiffation de 30 F par séance, de 50 F par mois (25 F pour les enfants), vous pouvez vous inscrire avec des professionnels hautement qualifiés, à tout un tas de techniques : «vitrail, poterie, masques, émaux sur cuivre, marionnettes, etc.»
- Au 5 passage Montlun, Caroline et Brigitte ont ouvert de nouveau leur atelier de vernierie-routin et peinture sur soie, les lundis, mardis et mercredis de 14h à 20h. Le premier cours sera gratuit et pour tous renseignements, téléphoner le soir au 322.81.66.

## FEMMES



### Groupe femmes

Le groupe femmes du 14° est installé au 88 rue de l'Ouest, 75014 Paris. Il n'y a pas permanences en ce moment mais vous pouvez écrire.

### Avortement

Quatre adresses utiles.

- M.L.A.C. 35 rue Vieille du Temple, 75004 Paris. Permanences lundi et mercredi de 18h à 20h.
- Ecole des parents et des éducateurs (25 rue du Moulin de la Vierge, Paris 14°, tél. 543.79.91). Vous pouvez gratuitement et rapidement y avoir un entretien (obligatoire avant I.V.G) avec une conseillère familiale. Vous pouvez prendre rendez-vous sur téléphone.
- Les deux centres d'orthogénie du Mouvement du Planning Familial, soit au 10 rue Vivienne, 75002 Paris, tél. 260.96.37 ou 260.98.60; soit 94 boulevard Masséna, 9 villa d'Este, Paris 13° (Tél. 584.28.25) Téléphonez pour avoir les heures d'ouverture.

### Centre de documentation féministe

Le centre de documentation féministe est maintenant installé dans un vaste local et un coin lecture permet de consulter toute la presse féministe et les divers ouvrages constitués à partir de recueils de presse. Des permanences ont lieu chaque samedi de 15h à 19h au 50 rue de l'Est dans le 14°, tél. 327.97.35. Adhésions annuelles individuelles : 50 F., pour les groupes : 150 F.

### Femmes seules

La délégation à la condition féminine de la région d'Ile de France a édité un «guide pratique des femmes seules chefs de famille». Que vous soyez mère célibataire, divorcée, séparée de votre mari ou veuve, ce guide fait le recensement de tous les droits et avantages sociaux dont vous pourriez bénéficier. Vous pouvez vous le procurer gratuitement à la direction de la région Ile de France, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris, tél. 550.32.12 (poste 519).



## IMMIGRES

### Quatre adresses :

● A. Notre maison : (32 rue Olivier Noyer, tél. 543.91.11), un groupe d'aide aux travailleurs étrangers tient une permanence tous les mercredis de 20h à 21h30 : informations administratives et problèmes juridiques.

- Au 173 avenue du Maine (Club pour personnes âgées des femmes seules chefs de famille) - l'association Ville Humaine-Café d'Edgar a ouvert depuis octobre une permanence d'accueil et d'information pour les immigrés et leur famille, le mercredi et vendredi de 18h à 20h, aux mêmes horaires et aux mêmes dates, permanence téléphonique au 540.44.44.
- Enfin, les permanences anti-expulsion : leur objectif est de lutter contre les expulsions hors de France des travailleurs immigrés, de faire pression sur l'administration pour obtenir la régularisation des «sans papiers», prendre en charge leur défense juridique, s'opposer aux mesures discriminatoires et créer, grâce à un réseau de solidarité français/immigrés sur les problèmes de logement et de travail.

Permanences : tous les vendredis de 18h à 20h, au 16 rue Raymond Lossier et tous les samedis de 14h30 à 16h à la librairie «L'Arche» tous les jours de l'Asis, tél. 589.00.39.

## QUOTIDIEN

### Pour les vieux

Club de l'âge d'or, 92 boulevard du Montparnasse, tél. 633.71.30. Club Didot, 12 avenue du Général Lefèvre, tél. 823.38.06. Club Julie Siegfried, 88 rue de Geoffroy, tél. 543.86.00. Club du Maine, 173 rue du Maine, tél. 540.44.44. Club de la maison pour tous, 32 rue Olivier Noyer, tél. 272.37.10. Club Plaisance, 10 rue de Ridder, tél. 543.73.01.

### Les marchés

Boulevard Edgar Quinet (mardi et samedi matin).  
Rue Daguerre (tous les jours sauf lundi).  
Boulevard Brune (mardi et dimanche).  
Place de la Mairie (jeudi et vendredi).  
Marché Saint-Anne (jeudi et dimanche).  
Casernes des pompiers de Plaisance (dimanche et mercredi matin).

## SPORT

### Associations

Pour tous renseignements concernant les associations sportives de l'arrondissement, l'Office Inter-Associations de Plaisance a une permanence tous les lundis de 18h30 à 19h45 au comité municipal d'action sociale, 26 rue Montparnasse, 1<sup>er</sup> étage, tél. 540.68.55.

Il existe dans la région parisienne 2.000 kilomètres de sentiers de « grande randonnée » (G.R.) : ce sont des itinéraires potteresses balisées et accessibles à tous ceux qui aiment les promenades lointaines routes et des agglomérations. Pour savoir davantage, rendez-vous en groupe, randonnées d'une journée entre deux gares (SNCF, etc.), vous pouvez vous adresser à l'association des «Randonneurs de l'Ile de France», 86 rue de Geoffroy, 75014 Paris, tél. 543.24.72 (du lundi au samedi, de 9h à 19h).

## URBANISME

### Rénovation :

L'association Vivre dans le 14° (VDL 14) tient ses permanences au 88 rue de l'Ouest, le lundi de 18h30 à 20h. Pour connaître vos droits en matière de maintien dans les lieux, d'expulsion, d'expropriation, pour obtenir des informations sur les procédures de maintien dans les lieux, n'hésitez pas à aller les voir. Vous pourrez également obtenir auprès de VDL 14 les coordonnées des différents comités de ceux qui existent, rue du Château, rue du Texel, rue Jules Guesde, rue de l'Ouest et rue Leblouis.

### Logement :

La section du 14° de la Confédération nationale du logement (C.N.L.) tient ses permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>es</sup> lundis de chaque mois à l'Ecole des Parents et des éducateurs (25 rue du Moulin de la Vierge). Pour tout contact vous pouvez appeler J.L. Lambert au 543.23.89 ou M. Lemorand au 542.24.59.

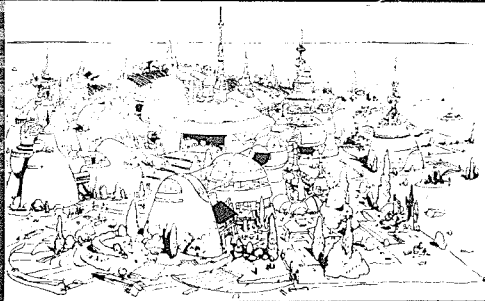
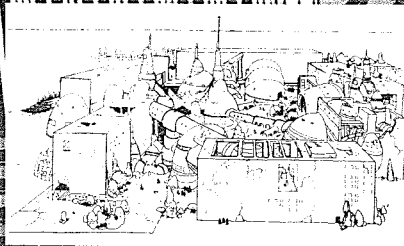
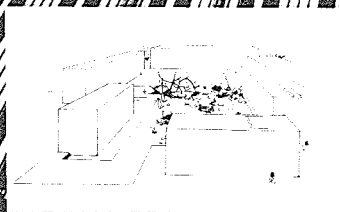
### Transports :

L'Association Combat-Transport qui lutte pour le développement et l'amélioration des transports en commun est installée dans le quartier, 63 rue Raymond Lossier, tél. 322.72.85. Cette association organise notamment des comités d'usagers d'autobus.



# MAINE-MONTPARNASS

## AN 2000



Telle civilisation qui, parvenue à l'extrémité de l'analyse, brise et  
brouille ses idoles et qui, plutôt que de se capter indolument  
elle-même, tente avec les débris, d'ébaucher quelques formes  
barbares qui semblent l'antithèse de la mission qu'elle a remplie  
Ne donne-t-elle pas ainsi la plus noble preuve du  
courage de l'homme à imaginer encore. Ici ce en su  
désavouant elle-même, pour ne pas mourir

Elie Faure

Dessins Jean Baudouin,  
montage Marc Monceau



1980

## DECEPTION

Fidèle lecteur du journal. Gérald, ton premier nom adressé sur ton adresse postale est un peu étrange. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille.

Un journal de quartier, un vrai, c'est pour toi, Gérald. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille.

Car j'ai voulu faire un mensuel qui soit un véritable journal de quartier. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille.

Un journal de quartier, un vrai, c'est pour toi, Gérald. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille.

Car j'ai voulu faire un mensuel qui soit un véritable journal de quartier. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille.

Un journal de quartier, un vrai, c'est pour toi, Gérald. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille.

Car j'ai voulu faire un mensuel qui soit un véritable journal de quartier. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille.

1977

## CROSS

Depuis deux ans, nous avons vu multiplier les courses à pied dans Paris. Et pourtant, nous sommes seuls à Paris. Et pourtant, nous sommes seuls à Paris.

Le dimanche 27 janvier 1980, dans la troisième édition de la course à pied, nous avons vu multiplier les courses à pied dans Paris.

Tout les détails vous seront donnés dans le prochain numéro du 14-Village qui sera mis en vente à partir du 20 janvier.

## ESPOIR

Quand nous avons découvert le 14-Village, nous avons découvert le 14-Village. Nous avons découvert le 14-Village.

Un journal de quartier, un vrai, c'est pour toi, Gérald. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille.

Car j'ai voulu faire un mensuel qui soit un véritable journal de quartier. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille.

Un journal de quartier, un vrai, c'est pour toi, Gérald. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille. Tu n'as pas de prénom, mais un nom de famille.

## VOUS

Vous pouvez nous communiquer des informations au journal (88 rue de l'Ouest 75014 Paris), soit en téléphonant, soit au journal.

PROCHAINES REUNIONS: JEUDI 5 DECEMBRE, 19 DECEMBRE, 3 JANVIER ET 17 JANVIER à 20h30.

Tout les détails vous seront donnés dans le prochain numéro du 14-Village qui sera mis en vente à partir du 20 janvier.

# AUBAINE

Une aubaine, une affaire, une occasion à ne pas manquer, disons-le carrément: un cadeau! Nous créons une « Association des Amis du 14-Village » qui va défrayer la chronique locale et à laquelle nous vous invitons à adhérer nombreux.

LE BUT DE CETTE ASSOCIATION est d'élargir l'audience du journal, de le faire connaître à un nombre toujours plus important de lecteurs, de créer enfin un réseau d'animation dont nous espérons qu'il renforcera l'implantation et la présence du 14-Village dans le quartier.

LE PRINCIPE EN EST SIMPLE: Si vous adhérez à l'association des Amis du 14-Village (adhésion normale: 100 F. pour un an, adhésion de soutien: 150 F.), NOUS OFFRONS EN ECHANGE: 1- de recevoir pendant un an le journal gratuitement; 2- de bénéficier sur la présentation de votre carte individuelle - de REDUCTIONS DE PRIX dans la plupart des lieux d'animation culturelle du 14-Village; (Si vous adhérez tout de suite, votre carte vous sera adressée au tout début du mois de janvier pour toute l'année 1980).

QUELS AVANTAGES? Vous pouvez utiliser ci-dessous la liste des endroits où vous pourrez trouver votre carte et les conditions qui vous seront accordées: Chèques Olympiques (rue Francis de Pressensé et rue Boyer Barret); Café et théâtre d'Edgar; Théâtre de la Cité Universitaire; Théâtre de l'Alre Libre; Théâtre de la Halle Montparnasse; Théâtre de la Halle Montparnasse; Théâtre de la Halle Montparnasse.

ATTENTION: Si vous êtes abonnés au 14-Village depuis avril 1979, c'est-à-dire que vous avez reçu les n° 15, 16 et 17: si vous avez pris un abonnement de soutien (100 F.) - soit si vous avez pris un abonnement de droit de l'association des Amis du 14-Village. Il suffit de nous envoyer un mot pour nous le préciser.

N'HEZITEZ PAS! Adhérer pour l'an à l'association des Amis du 14-Village. Nom et prénom: 100 F. Adresse simple: 150 F. Adhésion simple: 100 F. Adhésion de soutien: 150 F.

## IMAGES

Le 30 octobre, c'est d'abord un jour de rentrée. Mais dans ce jour de rentrée, il y a aussi un jour de fête. C'est le jour de la rentrée.

On dit que nous habitons, vous et moi, dans le 14-Village. Mais nous ne sommes pas des habitants du 14-Village. Nous sommes des habitants du 14-Village.

Après la poste

# accoucher

dans le 14<sup>eme</sup>

# quel choix

pour les femmes ?

Le 14<sup>e</sup> est l'arrondissement où naissent le plus d'enfants : 300 par mois à Baudelocque, autant à Port-Royal, 200 à Saint Vincent de Paul, 160 à Notre Dame de Bon-Secours, quelques centaines dans les trois maternités privées du quartier. Au total, environ 1.000 accouchements par mois. Pourquoi un dossier sur l'accouchement ? Parce que dans le débat d'idées qui entoure actuellement la grossesse, l'enfant est l'enjeu le plus important et la femme est laissée pour compte. Abandonnée à ses questions, à ses angoisses, mal informée, elle reste entièrement soumise aux caprices de la mode et à l'arbitraire médical. « Avec les méthodes d'accouchement sans douleur et les analgésiques, les femmes ne souffrent plus » disent les médecins. Leur mauvaise foi est scandaleuse : 25% des femmes vivent des accouchements



dramatiques, extrêmement douloureux. Certains hôpitaux ne pratiquent jamais l'analgésie péridurale et la méthode dite « d'accouchement sans douleur »

est dans bien des cas très aléatoire. Les femmes tombent toutes d'accord sur un point : l'accouchement ça fait mal, très mal, et cette douleur intolérable est totalement inutile.

Nous sommes allées interroger les patrons des grandes maternités du quartier, des sages-femmes, des infirmières. Des femmes sont venues apporter leur témoignage, nous en avons sollicité d'autres. Cette enquête n'est ni exhaustive, ni objective : nous avons simplement cherché à faire se rencontrer sur le thème de l'accouchement, des professionnels de l'obstétrique et leurs patientes. Entre le discours des médecins et le vécu des femmes, le fossé est grand. Il parle de lui-même. C.G.

(Dossier réalisé par Françoise Foata, Christine Garin et Dominique Serre)

# Baudelocque : que s'est-il passé ?

Depuis le mois d'octobre 78, une maladie intestinale « l'entérocolite ulcéro nécrasante » a atteint plus ou moins gravement environ 30 nouveau-nés de la maternité. Bilan : un cas mortel et six enfants gravement atteints. Cette maladie est mystérieuse. Le microbe « clostridium » est l'origine de l'épidémie, est-on en face d'un virus nouveau ? Médecins et chercheurs tergiversent sans résultat depuis maintenant un an. Le mécanisme de l'entérocolite est connu : il s'agit d'une altération des parois de l'intestin pouvant aboutir dans les cas les plus graves à une perforation. On les a tous opérés très vite, enlever le segment intestinal atteint et placer un anneau artificiel proctique. L'enfant a dû guérir, on raboute le segment intestinal au restant. Six nourrissons ont dû subir cette opération. On imagine l'angoisse des parents, leur culpabilité. On imagine la panique provoquée par l'épidémie au sein de l'équipe de Baudelocque...

L'entérocolite ne frappe pas n'importe où : les grands services hospitaliers sont les plus exposés, particulièrement dans les pays développés où les soins sont intenses, où l'hygiène et l'asepsie règnent en maîtres absolus. On fait la chasse aux microbes et il revient en force pour détraquer la machine... Drôle de contradiction. C'est l'histoire de la petite souris et de l'éléphant : la lourde machine hospitalière, très sophistiquée hyper technique, si sûre d'elle-même se fait avoir par un minuscule clostridium.

On reproche au Pr Sureau ainsi qu'à l'administration de l'hôpital d'avoir gardé le silence, de n'avoir pas informé les femmes venues accoucher à la maternité, des risques qu'elles courent.

Le Pr Sureau a bien voulu accorder une interview au 14<sup>e</sup> Village. Il explique pourquoi « on ne pouvait pas fermer Baudelocque », il répond à nos questions sur le fonctionnement de son service, et sur l'accueil qui est fait aux femmes :



L'entérocolite frappe surtout dans les grands services hospitaliers dont Baudelocque est un exemple type. N'est-on pas en droit de penser que c'est le gigantisme de l'institution qui engendre ce type de pathologie « incontrôlable » ?

— « Absolument pas. D'abord, nous ne sommes pas un service de pointe, nous sur le plan technique en tout cas. Nos locaux sont déqualifiés et nos appareils sont vieux !

Ensuite, nous ne sommes pas gigantesques : nous sommes passés de 130 à 90 lits, c'est légèrement plus que la moyenne des maternités parisiennes qui doit se situer autour de 70. C'est encore trop bien sûr, un gros service est plus difficile à contrôler, mais je reste persuadé que l'entérocolite n'a rien à voir avec la taille du service.

La maternité Baudelocque est-elle surchargée ?

— « Il faut bien voir une chose : les chefs de service ne sont pas maîtres de l'occupation de leurs locaux. L'administration

La maternité Baudelocque, fermée depuis maintenant deux mois, a rouvert ses portes le 21 novembre. On a réaménagé, repeint, désinfecté à tours de bras. Que s'est-il passé à Baudelocque ? Nous avons posé la question au Professeur Sureau, chef de service, dans le courant du mois d'octobre ; la maternité était alors fermée.

nous contraint à recevoir toute personne qui se présente. Quand le vice est surchargé, nous dirigeons les femmes sur d'autres maternités. Depuis le mois de janvier de cette année, nous dirigeons en moyenne 40 femmes par mois, nous en voyons jusqu'à Puteaux et Sarcelles. A propos de l'affaire de Baudelocque, Madame Weil a dénoncé les chefs de service « qui font du remplissage » dans les hôpitaux. C'est inadmissible, elle sait bien que nous sommes obligés de recevoir toutes les femmes qui se présentent. Il n'y a qu'une seule solution : que les patrons obtiennent le droit effectif de limiter les inscriptions en maternité. »

Pourquoi avoisons-nous, dans un premier temps, hésité à fermer la maternité. N'était-ce pas reculer pour mieux sauter ?

— « La décision de fermeture ou de non fermeture est une décision purement administrative, c'est le directeur de l'hôpital qui décide. Moi, j'ai laissé les locaux de l'hôpital, je n'en suis pas le propriétaire. La décision ne dépendait donc pas uniquement de moi. Nous avons analysé la situation au jour le jour. En mars-avril, après l'apparition de trois nouveaux cas successifs malgré la désinfection, nous avons décidé à l'unanimité de ne plus fermer. Et c'est pour les raisons suivantes : à l'époque, les cas étaient très sporadiques, disséminés dans le temps et géographiquement. Dans l'hypothèse d'une contamination infectieuse, nous craignons que les enfants et les mères soient porteurs de germe. En fermant, nous disséminions l'infection sur tout Paris. Une catastrophe. De plus, les maternités étaient bondées. Que faisons-nous des femmes ? Troisième raison, scientifique celle-là : pour déterminer l'origine d'un mal, il faut pouvoir l'observer. Cela paraît évident mais c'est inadmissible. Ne devriez-vous pas malgré tout informer vos patientes des risques qu'elles courent ?

— « L'information aurait provoqué la panique et débouclé dans les 48 heures sur la fermeture. »

Que va-t-il se passer maintenant ?

— « Nous allons tout désinfecter et repindre. En 70, la réfection du service a été loupée. Un exemple à Baudelocque, la salle de travail et le bloc opératoire ne sont pas au même étage et sont reliés par un ascenseur qui tombe très souvent en panne. C'est inadmissible. Les peintures des murs ne sont pas lavables. Les sous-sols sont creusés, une des salles, la salle Lyster n'a pas été refaite depuis 1930. Bref, il y a beaucoup de défauts structurels. »

## UNE FEMME

« J'avais choisi Baudelocque pour la sécurité. Pour moi c'est le plus important. La naissance sans violence, je n'y crois pas, ça ne fait pas sérieux et puis c'est dangereux. Je suis infirmière et je sais tout ce qui peut se passer pendant un accouchement... Alors, la sécurité avant tout ! »

rels à Baudelocque. La mise à niveau de la salle de travail et du bloc doit être faite prochainement. Concernant la réfection de la salle de travail, mon objectif est double : satisfaire à la fois aux impératifs techniques d'hygiène et de sécurité et à ceux, plus sociologiques, d'accueil des femmes et de leurs maris. C'est difficile, car je veux éviter le mélange permanent entre les familles qui peuvent éventuellement porter des germes et être punis exclu que cette histoire ne soit pas livrée à des germes importés de l'extérieur. Et le personnel sanitaire qui est supposé stérile. »

Actuellement, comment accouchez-vous à Baudelocque, comment les femmes sont-elles accueillies, quels droits ont-elles ?

— « Vous posez là les problèmes de l'hôpital et du pouvoir médical. La réponse n'est pas comode. Si vous me posez la question sous la forme suivante : pensez-vous que l'hôpital doit être un lieu où co-existe un éventail de possibilités entre lesquelles la femme doit pouvoir choisir en toute liberté, je vous répondrai : certainement pas. A mon sens, le laisser-faire total et un trop grand technisme sont deux extrêmes qu'il faut savoir éviter. La solution est entre les deux. Les médecins



« Nous ne tolérons

aucun dépassement de terme ». Dr. Sureau

qui prennent le droit au choix pour la femme en matière de maternité\* par exemple, ne font pas leur travail. Car de deux choses l'une : ou l'on considère le monitoring comme un gadget et on ne l'utilise pas, ou l'on admet qu'il puisse éviter des morts d'enfants et alors, c'est n'est pas la femme à décider de son utilisation. Je pense personnellement que le monitoring évite de « morts, donc l'attente systématique et pour toutes les femmes qui viennent accoucher dans mon service. »

Quels sont ces inconvénients ?

— « C'est une technique qui n'est pas dépourvue d'inconvénients. »

Que pensez-vous de l'anesthésie péridurale ?

— « Cette question est embarrassante. Si je vous réponds franchement, je vous dirai que de temps en temps, il y a une paraplégie. Mais toute anesthésie comporte un risque. Il ne viendrait à l'idée de personne pourtant, de se faire arracher une dent ou de se faire opérer de l'appendicite sans anesthésie ! »

— Effectivement. Mais les gens sont-ils vraiment informés des risques qu'ils prennent ?

Mais pourquoi les informez-vous quand il s'agit d'accouchement ?

— « Mais on ne les informe pas, dérompez-vous ! L'information médicale est une chose extrêmement délicate. Concernant la péridurale, pour être tout à fait objectif je devrais dire à mes patientes : « écoutez, c'est vraiment rare, mais avec la péridurale vous risquez une baisse importante de tension qui peut tuer votre enfant, et en ce qui vous concerne, une infection locale qui peut provoquer une paraplégie. » Vous me voyez raconter cela ? Il n'y aurait pas beaucoup d'amateurs. »

Les accidents graves sont rarissimes, 1 cas sur 10.000 peut-être, mais plusieurs affaires judiciaires concernant la péridurale sont actuellement en cours à Paris. Il y a environ 15% de femmes qui accouchent sous péridurale à Baudelocque. Cela suffit-il pour répondre à la demande ?

## Lexique

**monitoring** : c'est un appareil électronique qui permet d'enregistrer le rythme cardiaque pendant la durée du travail, et de détecter une éventuelle souffrance foetale.

**paraplégie** : paralysie des deux membres inférieurs. **épisiotomie** : incision que l'on pratique sur la périnée au moment de l'expulsion pour favoriser la sortie du bébé et éviter une déchirure. **primipare** : femme qui a son premier enfant.

**ponction amniotique précoce** : On prélève du liquide de la poche des eaux. L'analyse des constituants de ce liquide permet de détecter certaines anomalies congénitales.

— « Oui, mais les anesthésies de confort relèvent d'une grande disponibilité technique de la part du personnel. En règle générale, les anesthésies ne sont pas en nombre suffisant dans les maternités. C'est un problème économique : vous imaginez le coût que représenteraient 4 ou 5 anesthésies payées en permanence, jour et nuit, éventuellement à ne rien faire ? Nous nous heurtons à cette contradiction : scules les infrastructures hospitalières lourdes sont « rentables » sur le plan économique et sur le plan technique. Or, plus l'hôpital est grand et plus les risques infectieux et les problèmes psychologiques s'accroissent. Le compromis est difficile à trouver. »

A Baudelocque, les maris ne sont conviés qu'à une seule des 6 réunions d'information et ne peuvent pas participer aux séances de gymnastique de préparation à l'ASD. Pour quelles raisons ?

— « L'expérience montre que bien souvent les femmes ont peur de poser des questions en dehors de leur mari, en particulier sur tout ce qui concerne les rapports sexuels avant et après l'accouchement. La présence des maris les inhibe. Mais ils sont présents pendant l'accouchement s'ils le désirent. »

En règle générale dans les hôpitaux, de qui dépend la décision d'accepter ou de refuser la présence des maris en salle de travail ?

— « C'est le chef de service qui décide. Je vous en cite deux exemples, mais vous savez, la présence des maris occasionne parfois des troubles. Il y a à l'heure actuelle un certain agressivité que développe dans la population vis à vis du corps médical. Il n'y a pas très longtemps encore, un mari à vouloir s'opposer par la force à la direction de sa femme sur un autre hôpital. Il s'est battu avec le chef de service. Résultat : une lésation de l'épaulé. On en est fier ! »

Je ne suis pas très optimiste. L'humanisation des hôpitaux a fait naître de nouvelles difficultés. Cette agressivité n'existerait pas il y a dix ans, la libération, l'humanisme de l'hôpital ont ouvert les portes et nous les avons sans décision de la paranoïa de 10% de la population qui nous empoussine vraiment l'existence. (Propos recueillis par Christine Garin)

(1) Il y a quelque chose qui cloche là-dedans : si l'on admet l'hypothèse d'une infection « importée » par les visiteurs, la raison évidente est évidente, sans décision de non-fermeture de la maternité (danger d'une dissémination de l'infection sur l'ensemble des maternités parisiennes) ne tient plus. (NDR)

TOILETTES ET TELEPHONE

MATERNITE URGENCES

ACCOUCHEMENT SANS CRAINTE

# C'est le mal joli, quand il

« J'ai appris à être une salope »

Chantal garde de ses années d'études de sage-femme à Baudelocque un souvenir éprouvant, rythmé par les cris de femmes, leur respiration forcée : respirez, madame, maîtrisez-vous, ne faites pas l'enfant !... Elle est maintenant sage-femme à la maternité des Lilas :

« Toute petite, je voulais déjà être sage-femme. Ce personnage tellement central dans la vie des femmes, de ma mère, de ma grand-mère m'attirait. J'ai vu une naissance au Lilas et ça a été le grand flash : j'ai vu tout de suite, affectivement, émotionnellement que c'était là que j'avais quelque chose à faire.

Après, j'ai déchanté. J'ai fait mes études à Baudelocque entre 65 et 68, c'est à dire que j'ai appris à être une salope.

Pour être une bonne sage-femme dans l'esprit Baudelocquien des dix dernières années, il fallait être folle, bien foule, rigolarde et faire des diagnostics précis. Bref, la sage-femme moderne, la super-pépée un peu pute mais en classe... Baudelocque, c'était un régime qui était pour les femmes, des interdits absolus, une terreur silencieuse. On nous apprenait à faire faire les femmes qui criaient. Les cris de la femme qui accouche et n'est pas facile à assumer quand tu as dix-huit ans, que tu n'as pas d'enfant. Ça te renvoie à de choses profondes, infimes, tu as peur et tu es obligée à adopter l'attitude que « truc » pour que ça cesse.

Les consultations se passaient devant une brochette d'une dizaine de médecins, d'externes, d'infirmières et de sages-femmes. Certaines femmes râlaient, elles étaient classées « emmerdeuses » et le payaient le jour de leur accouchement. J'ai vu des sages-femmes pleurer de des femmes qui criaient ou qui ne poussaient pas assez bien. A Baudelocque, il y a enrôlement de femmes immigrées. Elles crient beaucoup, c'est un fait culturel.

Dans l'équipe, on appelait cela « le syndrome méditerranéen ». J'en pouvais plus. Une horreur. Je n'avais plus qu'une seule envie : foutre le camp. Et c'est ce qui j'ai fait. Les sages-femmes ont une attitude très corporatiste. Si, dans une réunion de sages-femmes, tu prétends te solidariser avec les infirmières ou les agents hospitaliers, c'est à dire, les gens de la classe sociale on touche 4 500 F. par mois tu te fais sortir. Elles s'identifient totalement aux médecins et du coup, elles se font avoir sur tous les tableaux. Le 1er octobre, jour de la marche des femmes pour l'avortement, il y avait un repas au Sénat offert aux sages-femmes par je ne sais quelle marque de lait en poudre. Je suis intervenue pour dire que l'alternative entre la marche et le repas au Sénat me paraissait très symbolique... On m'a

vidée, mais j'ai quand même eu le temps, avant de partir, de leur soumettre leur lettre au sujet des crevettes. Elles ont dit que leur avocat aux crevettes leur reste sur l'estomac ! J'exagère un peu, il y en a de très chouettes, et de plus en plus. Ça se passe, sur une promo de 30 filles, il y en a une bonne dizaine qui pensent comme moi, qui veulent changer les choses. Alors dans dix ans, vingt ans peut-être, l'accouchement ne sera plus vécu comme un drame... »



## DU CRI AU SILENCE : L'ENJEU DE LA DOULEUR

**L**es bateleurs du mal-joli : le mythe de l'accouchement sans douleur !. Ce livre en moi a éclaté comme une bombe. Quelqu'un levait enfin le voile, sans hypocrisie, sans concession, sur ce qui, dès l'enfance, fait naître en vous des terreurs : la violence et la douleur de l'accouchement.

Depuis 1953, la méthode psychoprophylactique d'accouchement sans douleur s'est généralisée dans toutes les maternités d'Europe. Les femmes enceintes, élèves appliquées, « apprennent » à accoucher. Respiration, gymnastique : elles préparent leurs corps à cet « heureux » événement. On les informe, on les responsabilise, on leur met des notes. L'accouchement-sans-à-remplacé « l'épreuve de l'enfantement », bref, le 19<sup>e</sup> siècle est terminé. Qu'en pensent les sages-femmes, les médecins ?

« Ça marche, disent-ils, la meilleure preuve c'est que dans nos services « humains » on entend plus de femmes crier ! ». Qu'en pensent les femmes ? Elles serrent les dents, elles ne veulent pas trahir leurs

professeurs, une femme moderne accouche le sourire aux lèvres. Depuis 20 ans, les femmes se taisent.

« Les salles d'accouchement d'autrefois, écrit M. J. Jaubert, retentissaient des cris des femmes - cris tolérés puisqu'il était reconnu que les femmes souffraient et qu'on ne savait rien faire pour éviter cette souffrance - aujourd'hui, les salles doivent être silencieuses. Plus de douleur, plus de cris. La femme a appris à bien se tenir. Qu'elle pratique la respiration, pendant ce temps au moins, elle ne criera pas. »

**C**'est le mal joli, quand il est fini on en rit ! dit le dicton ! Il ne croit pas si bien dire. Pas facile de erier sa révolte quand l'enfant est là, « malgré tout » désiré. On oublie, et la souffrance des femmes se perpétue. Cette ambivalence (tu as eu mal ? Oui, mais c'était merveilleux...) est présente dans tous les témoignages.

**L**es « nouveaux philosophes de l'accouchement » ont opéré sur « l'antique malédiction », un subtil changement de terme : « tu ententeras dans la joie », tel

est le mot d'ordre actuel. On veut à tout prix y croire, on se laisse bercer, et le réveil est brutal. A lire ce livre, à écouter parler les femmes, on tombe de haut. L'accouchement ça fait très mal, et il y a de quoi avoir peur. Et que m'importe à moi, au moment où je suis sur ma table de « travail » de savoir que cette douleur est (en partie ?) en fait culturel, un des multiples avatars de l'aliénation ancestrale des femmes ? D'ailleurs, qui m'en fournira la preuve et essayer à moi d'en faire les frais ? Ras le bol de traîner derrière soi ces vieux débats, ces éternelles oppositions, nature-culture et le reste : je souffre, je le dis et je ne me contente pas de le dire, je refuse de prendre le risque de cette douleur, qu'on me donne les moyens de satisfaire ce désir.

« La douleur de l'accouchement a une forte composante biologique, dit M. J. Jaubert, et nous avons les moyens de l'éliminer. Exiger d'avoir le contrôle absolu de leur propre accouchement et l'accès libre à la méthode de leur choix, c'est ce vers quoi les femmes devraient tendre. »

Christine Garin  
(1) « Les bateleurs du mal-joli » de Marie-José Jaubert, 1979 (Ed. Bédard).

## L'ANESTHESIE EN ANESTHESIEE ...

Dominique est médecin-anesthésiste à l'Hôpital Nord-Bon-Secours. Elle a accouché de son premier enfant sous anesthésie générale dans la maternité où elle travaille, alors qu'elle avait une nécessité médicale ne l'imposait. Cette pratique est, d'après Dominique, relativement courante à Bon-Secours. Pour une raison simple : elle est la seule anesthésiste de la maternité, or, l'analgésie péridurale nécessite une disponibilité qui elle ne peut pas assurer seule. Elle nous a expliqué les raisons de son « choix » :

« J'ai toujours pensé que je serais endormie pour mon accouchement. J'ai vu trop de femmes souffrir atrocement, je n'ai pas voulu prendre le risque... Quand une femme souffre, hurle, panique, meurt vite l'endormir. Je n'ai pas « vécu » mon accouchement et je ne pense pas que ça ait modifié quoi que ce soit dans mes relations avec mon enfant. Il faut être honnête : un gosse de un mois ça mange, ça dort et ça crie. Et certaines nuits, quand il faut se lever à deux heures du matin pour donner le sein ou un biberon, on a vraiment envie que le bébé dort paisiblement... »

## Analgesie péridurale

C'est une méthode d'anesthésie locale qui peut être appliquée très tôt, dès les premières contractions.

A l'aide d'une aiguille reliée à un cathéter (fin tuyau), on injecte une petite quantité d'un anesthésiant, la bupivacaine, dans la partie basse du canal vertébral. L'anesthésique agit sur les racines nerveuses et permet l'insensibilisation de toute la partie inférieure du corps. La douleur des contractions n'est plus ressentie et la femme, restant absolument lucide, peut exercer les poussées nécessaires à la naissance de son enfant. Il y a peu de contre-indications à la péridurale et ses effets secondaires (maux de tête, lombalgies, etc...) sont rares. Toutefois, les femmes ressentent moins vivement les contractions, elles ne contrôlent pas toujours suffisamment ses poussées et l'effort des forces au moment de l'expulsion s'avère souvent nécessaire.

Les opposants à cette méthode sont nombreux dans le corps médical. On en évoque les dangers - inhé-

rent en fait à toute anesthésie locale ou générale - on exagère ses effets secondaires. Or, dit le médecin Marie-José Jaubert : « Le choix entre la douleur et le risque anesthésique a été fait depuis longtemps par le corps médical en faveur de la suppression de la douleur. Il ne l'est toujours pas pour l'accouchement. La myso-gynie et le conservatisme des médecins expliquent dans une partie ces reticences. Surtout à cela des raisons financières et structurelles. La péridurale, cette « analgésie de confort », coûte cher.

Donc, encore une fois, les femmes n'ont pas réellement le choix. Tant pis pour celles qui accouchent la nuit quand l'unique anesthésiste de garde est occupée par une césarienne. Tant pis pour celles qui accouchent au mois d'août quand le personnel est moins nombreux, parfois moins qualifié. Même si elles ont la chance d'être informées sur l'existence de cette technique, même si elles ont la force de dire leurs exigences, elles accouchent « de façon naturelle », c'est à dire dans huit cas sur dix au moins, dans la douleur. C G

# est fini on en rit...

Frédérique a accouché par césarienne sous analgésie péridurale. « Une expérience fabuleuse » dit-elle. Cela se passait à la maternité des Lilas :

## NAISSANCE EN TECHNICOLOR

### LETTRÉ OUVERTE

### A MESSIEURS LES ACCOUCHEURS

**L** n'est pas facile d'accoucher son mauvais accouchement.

Parce que l'échec n'est pas permis dans ce domaine. Mais de quel échec s'agit-il au fond, puisqu'on a fini par donner la vie quand même. C'est qu'on ne pouvait pas faire autrement. On nous avait si bien expliqué les choses... n'est-ce pas, monsieur Odent, monsieur Leboyer ? Et j'en passe. Vous aviez tout prévu, tout imaginé différemment. Vous nous aviez brandi les mots de « participation active ». Mais qu'aviez-vous donc oublié de nous chuchoter pour qu'on en arrive à ce sentiment de tromperie odieuse au moment de la grande fête ? Qu'aviez-vous donc négligé en dehors des petits détails ? Ça a pèse si lourds un petit détail. Pensez donc, détail, que ces nausées immenses qui soulèvent le corps entier au début du « travail », et tellement banales, n'est-ce pas, que les salles sont équipées de dégouleteurs pour qu'on n'ait plus qu'à se pencher. Bien sûr, si vous aviez dû énumérer tous les phénomènes réflexes d'un corps en souffrance, on n'en aurait jamais fini, vu sur le terrain. A vous entendre, il suffisait de changer de position pour atténuer la douleur.

Quant au cri libérateur, je vous en prie, parlons-en à rire déployé. Allons-y dans les cris du genre « ceux qui, d'après le journal *Écologie* du 15 octobre », et « aux dires d'un mari, ressemblent à peu près à des cris de jouissance. On aurait tort de passer aussi près du plaisir... sans l'exprimer. L'imagine, j'essaie d'imaginer ces femmes à regard, hurlantes mais libérées sous vos regards... Vous ne manquez pas d'imagination, monsieur Odent. Mesdames, faites ce que bon vous semble, comme si on était pas là... Souffrez à votre guise, c'est votre droit le plus absolu.

S'il suffisait de cela, comme ce serait simple. Bien sûr, il est facile d'écrire sur l'obstétrique, cet « art d'accoucher » quand on le regarde, quand on l'évalue, quand on l'expérimente, quand on le publie... La merveille des merveilles ! Laitement, la sensibilité de cette bouche suspendue au mamelon. Et encore on oublie le sein sanguinolent, crevassé, dur et gonflé qu'il faut vider au tire-lait parce que bébé est repu. Ce sein qui vous dessine des nuils blanches... Que devient le maternel sourire quand, après l'épisiotomie, il faut s'asseoir pour aller ? S'asseoir alors que les fils vous déchirent, qu'on peut à peine remuer sans pleurer. La liste est longue de ces petits détails inavoués, et qui deviennent inoubliables forcément, il faut rester dans la note. On est une femme moderne ou on n'est pas.

Mais vous êtes au-dessus des bavardages des femmes en suite de couches. Elles ne vous concernent plus. Vous êtes bien loin de leurs regards errants, et ça erre le regard d'une femme au lendemain de l'accouchement, monsieur Odent. J'ai eu du mal à comprendre le pourquoi de vos demandes de petites vieilles dans les couloirs des salles post-natales. Je les ai vues descendre, livides sur des chariots, la sueur collée aux cheveux, et sans le bon sourire des magazines. Je les ai vues, défaites de souffrance, mais courageuses, elles savaient si bien taire ces choses-là, les femmes. Je me suis demandé pourquoi elles ne parlaient pas. J'ai deviné l'habitude du silence. Préféré, la honte. La honte pour celles qui ont fait un peu de bruit, un peu de cinéma pendant les contractions... Après ça va mieux, même si ça ne va pas bien, et quand on a tellement souffert le moindre mal est dans son don du ciel... On ne va pas continuer à déranger le si gentil personnel qui a déjà

bien assez à faire comme cela. Mais oui, la résignation, la pudeur, ça fait aussi partie du jeu. Bien sûr on n'avait pas imaginé cela comme ça.

J'ai accouché à Saint-Vincent de Paul, dans un climat de tendresse extrême. Une équipe soudée, efficace, prête à toute éventualité... J'avais des exigences, j'avais lu des livres. C'est les grandes idées à l'oreille que j'ai regardé l'anesthésiste « envoyer une péridurale ». Je me suis payé le luxe de pleurer de deuil. J'étais faible. J'allais passer à côté du bonheur par lâcheté. Je n'avais rien compris. J'avais surtout mal compris que la douleur, ça ne s'en va pas avec un peu de courage et de bonne volonté. Je garde un merveilleux souvenir des médecins qui ont dû me convaincre que la péridurale ce n'était pas la solution finale après le ratage... Avoir des préjugés comme ça, mêlé au, c'est énorme. Ça signifie des choses. En quand on sait que j'ai douté de cette douleur, quand, hospitalisée « avant », j'entendais hurler jour et nuit au dessus de ma tête ce langage d'hygiène et de remords, puis moi, j'avais lu... ça me donne des nausées de dégoût contre les romanciers de la troisième dimension... Parce que, détail encore, il existe un dépassement dans la douleur, et qui rend aveugle précisément.

Christine Ancelet

« C'est déjà à sa propre naissance qu'une petite fille apprend à mettre au monde ses futurs enfants. » — « Notre conception de l'homme explique notre attitude vis-à-vis de la femme qui accouche : nous essayons de l'aider à se mettre à l'écoute de son corps, à changer de niveau de conscience, à régresser : il faut régresser pour accepter d'ouvrir ses sphincters, vider sa vessie, son rectum, relâcher son périnée, crier, etc... » Mr Odent, écologiste et accoucheur à la Maternité de Pithiviers est l'auteur de cette prose édifiante extraite du n° d'octobre de la revue *Écologie*. Avis aux culs percés : la libération de la femme passe par celle des sphincters !

La réflexion des « éco-obscéritiens » repose sur un postulat très simple : notre Société Moderne privilégiée de plus en plus le « cerveau logique », rationnel, au détriment de l'autre cerveau, le « viscéro-affectif », l'émotionnel. Or, qui sont les dernières détentrices de ce cerveau ancien, primitif ? Les femmes bien sûr, les femmes enceintes surtout, plus femmes, plus ventres, plus nature que jamais. Les savantes aussi. Alors les hommes, pauvres frustrés qui n'ont que leur tête pour jouir et pour penser, viennent se ressourcer, se boire un grand bol d'animalité au chevet de leurs « parturientes ». Chez Odent, on accouche écolo, dans une salle sauvage : « sauvage, c'est une salle où l'on favorise les comportements qui s'inscrivent dans le registre animal, sauvage, guidé par une mémoire pré-culturelle ancienne. »

Les photos qui illustrent l'article sont sinistres. Les femmes sont nudes, seules, à quatre pattes ou décroupées, le visage caché par celui, grave, du mari ou par la main virilement velue de l'accoucheur. Des femmes-ventres et mamelons, des femmes sans tête. On a froid dans le dos. Et on a envie de crier : vivent les bébés-éprouvettes !

C.G.



*Je suis recouverte de toiles bleues, c'est l'océan, le champ de lavande, c'est mon bébé qui va naître.*

*Je suis allongée, et je regarde le miroir comme un écran de cinéma pour le plus beau spectacle...*

*Pierre dessine un croissant de lune, il incise.*

*Je suis immobile, le bras droit avec perfusion, le bras gauche maintenu pour éviter les mouvements d'enthousiasme intempêtes.*

*Il découle la peau du muscle. Il découpe : ça fait un joli bruit de tissu épais et moiré.*

*Je suis fascinée par ce qui apparaît, des couleurs, roses, mauves, bleues, des blancs, de très beaux blancs nacrés transparents, les membranes en une soulevées, comme les voiles de la danseuse.*

*Mon exaltation n'a pas de borne. L'émotion m'étreint.*

*Autour de moi, un papillonnement de sourires, de mots tendres, de boutades... Marc fait des photos tout en essayant de ne pas en perdre une miette.*

*Pierre m'explique chaque étape, clairement, paisiblement. Au moment crucial, il a besoin d'un autre éclairage, on bouge le miroir, je proteste, Chantal se juche sur un tabouret, pour le remettre à temps quand tu vas sortir.*

*La tension monte. Ça y est, des flots de sang hollywoodiens, j'en ai justé aux oreilles, le bruit des pompes et un grand cri, puissant. Le rideau s'est levé pour dévoiler la cantatrice, c'est toi, comme un soléil rouge qui se lève sur la mer.*

*Tu as sorti ta tête et tes mains, tu cries, tu rampes sur mon ventre.*

*Pierre te saisit, tout le monde parle à la fois.*

*« C'est un gros père de bébé... c'est même une grosse mère, c'est une fille ».*

*Je répète c'est une fille d'un air hagard et là j'ai vraiment failli éclater en sanglots, tellement j'étais émue.*

*bouleversee, heureuse que tu sois là et... mais il y avait trop de choses à regarder. Marc qui te donne ton bain, et Pierre qui me recoud avec Patrick.*

*J'ai faim, une faim épouvantable, qui me donne tout à coup des crampes d'estomac et des nausées.*

*J'ai mal, tout se disloque, j'ai à peine le temps de voir le placenta, superbe et noir, qui lui remplit les deux mains. J'ai mal, je le dis, je gémis.*

*Je ne regarde plus qu'avec peine. Dominique me fait de la morphine ; je commence à délirer doucement que j'ai mal et que tout le monde m'aime, et je suis bien, je n'ai plus de crampes, je peux voir les dernières coutures, et je sombre. Tu es là, tirée d'affaires avec Marc et Chantal, pas de problème, je me laisse couler.*

*Patrick me transporte en chariot, quand j'arrive dans la chambre tu es dans ton petit lit et tu dors.*

*Marc est parti, secoué jusqu'aux tréfonds ; tu es belle ; je dors, tu dors, il dort ; le sommeil pour reprendre souffle et ardeur. Je l'aime.*

Frédérique Buffier

\* VOIR ENCADRÉ CI-CONTRE. ▶

Nous avons sollicité un entretien avec les chefs de service des trois cliniques privées du quartier. Voici comment nous avons été reçues dans ces établissements :

## CLINIQUES PRIVEES : ... ne répondent pas

### Clinique d'Orléans

- Le 14<sup>e</sup> Village : « Nous nous livrons actuellement à une enquête sur les maternités du 14<sup>e</sup>, pourrions-nous s'il vous plaît, rencontrer le chef de service de la maternité ? »
- La secrétaire : « La personne qui pourrait vous voir est absente pendant trois semaines ».

### Clinique du Parc

- Le 14<sup>e</sup> Village : Même question.
- Le secrétaire (après être allé s'enquérir auprès du patron de sa réponse) : « Le chef de service ne fait dire que ce ne l'intéresse pas ».

### Clinique Plaisance

On nous propose un rendez-vous et un seul, en semaine, sans possibilité de changement.



## A BON SECOURS faut pas plaisanter !

**Bon-Secours, c'est une petite maternité dans un hôpital privé dirigée par des sœurs. 150 accouchements par mois. Quand il est arrivé, le Pr Chartier, chef de service, a doublé le nombre des accouchements et le service est passé de 40 à 60 lits. Bon-Secours, c'est une maternité qui marche !**

Selon le Pr. Chartier, 60 % des grossesses prises en charge à Bon-Secours seraient des grossesses à risques (dont 20 % à très hauts risques). Comparés aux chiffres annoncés par Chavignin à Saint-Vincent de Paul par exemple, ces pourcentages sont énormes. Alors, de deux choses l'une : ou bien il n'ont pas la même conception du « risque », ou bien toutes les diabétiques, toutes les hyper-tendues vont accoucher à Bon-Secours... Le Pr. Chartier le reconnaît : l'accouchement est très médicalisé à Bon-Secours : « C'est inévitable, dit-il, étant donné l'importance de la pathologie dans nos préoccupations ». Question bête : c'est quoi une grossesse à risque pour le Pr. Chartier ? « Une grossesse ne peut être considérée comme normale que quand la patiente a quitté le lieu de son accouchement », déclare-t-il. Ah non !

### La périnatale, une vogue qui passera !

Comment accouchent-on à Bon-Secours ? Le plus naturellement du monde. La périnatale, le Pr Chartier s'en mêle : « Il y a des risques, dit-il, et pour l'enfant nous n'avons pas une infrastructure suffisante. Nous ne la faisons que lorsqu'il y a une indication médicale précise ». Et il ajoute : « C'est une vogue qui passera. La

préparation à l'accouchement sans douleur est très bien faite et il faut dire que les gens que c'est une méthode efficace. C'est comme cela qu'on éduque une population », Sans commentaire.

Et la méthode Leboyer. L'enfant sur le ventre de sa mère, le bain et tout et tout, qu'en pense le Pr Chartier ? « Je pense qu'il n'y a de maternité et de paternité que spirituelles. L'enfant sur le ventre de sa mère, c'est du folklore. De toute façon, mon organisation ne me permet pas d'avoir des bagnoires et tout le matériel que cela demande ».

La maternité Notre Dame de Bon-Secours inscrit 160 femmes par mois. « Tous les mois, nous retirons du monde, conclut le Pr Chartier. Si les femmes n'étaient pas satisfaites du service, elles s'inscriraient ailleurs ! ».

Il y a en effet des mystères qu'on ne se explique pas...

Christine Garin

Le Pr Chartier qui fait jouer la clause de conscience pour refuser les IVG dans son établissement, en veut beaucoup au 14<sup>e</sup> Village de l'avoir oublié dans l'enquête du n° 16 concernant l'application de la loi Veil dans le 14<sup>e</sup>. Nous avons en effet omis de parler de sa « consultation de planification des naissances ». Il y a en douze par semaine qui touchent environ 500 personnes par mois. La rectification s'impose.

## Deux sages-femmes témoignent :

Elsabeth prépare les femmes à l'accouchement en utilisant la sophrologie, à la maternité de Bon-Secours. La « relaxation dynamique » est la base de la sophrologie :

« C'est une technique qui vise la détente de son propre corps. En mobilisant certaines structures au niveau du cerveau, on arrive à être mieux dans sa peau. Les femmes qui choisissent la sophrologie doivent consacrer une demi-heure chaque jour à la relaxation. Je les prends en charge au 5<sup>e</sup> ou au 6<sup>e</sup> mois de grossesse et nous avons un total 20 heures de cours. La psychoprophylaxie est basée sur le déconditionnement et le réflexe de la respiration. En sophrologie, le but c'est la maternité et pas seulement l'accouchement. Pendant la grossesse, la femme enceinte voit son schéma corporel se modifier, il faut qu'elle accepte ce corps nouveau qui se transforme et s'allourdit. L'effet de la parole est très important, je leur parle de façon positive, j'essaie de ne pas leur parler de douleur, je dis « faon de ressentir les contractions ». Elles arrivent en salle de travail calmes, détendues. Il y a des femmes qui ont des contractions très violentes, pour d'autres ce sont des vagues très douces : il y a différents

seuils à la douleur, elle varie suivant l'éducation, le niveau culturel, etc... La psychoprophylaxie quand elle est bien faite, ne fait pas parler de douleur. Les femmes que je prépare accouchent assises, ce qui est beaucoup moins douloureux. Assise, l'action de la pesanteur joue et l'on contrôle mieux son corps ».

### Les maris en salle de travail.

La première sage-femme, en poste à Bon-Secours depuis 1964, intervient : « Bon-Secours a été une des premières maternités à accepter les maris en salle de travail. Il a fallu les discipliner, au départ, ils étaient un peu voyeurs, ils se mettaient à la tête du lit pour voir sentir la tête et de cette façon n'aidant aucunement leur femme. Après, on a vu les maris photographe, les maris cinéastes, nous avons dit même le holda ! J'estime personnellement que le mari est là pour faire pousser sa femme, pour lui tenir la main. Souvent, je les fais appuyer sur l'utérus, ils ont quelque chose à faire, ils ne tombent pas dans les pommes, et la femme accepte plus facilement la main de son mari que celle de quelqu'un d'autre. Ce n'est pas grand-chose mais c'est efficace ».

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Adresses des maternités du quartier

Saint Vincent de Paul - 74 avenue Denfert-Rochereau - Tél. : 325.32.51.  
Baudeloque ; Port Royal - 123 boulevard Port-Royal - Tél. : 033.25.90.  
Notre Dame de Bon-Secours - 6 rue Giordano Bruno - Tél. : 539.22.06.  
Clinique d'Orléans - 33 rue Durollet - Tél. : 337.52.68.  
Clinique du Parc - 18 bis rue d'Alesia - Tél. : 327.17.91.  
Clinique de Plaisance - 4 rue Leboeufs - Tél. : 322.52.10.

### Délais d'inscription

Pour accoucher dans la maternité de son choix, il faut s'y prendre très tôt (d'un mois de grossesse à Saint-Vincent, un à deux mois à Baudeloque, deux à trois mois à Notre Dame Bon-Secours).

Il n'est pas utile d'attendre la déclaration officielle de grossesse pour s'inscrire à la maternité.

### Déclaration de grossesse

Il faut déclarer officiellement sa grossesse auprès de sa caisse d'Assurances Maladie, dans les 15 premières semaines. C'est le médecin traitant qui établit le certificat de grossesse. Il y a cinq examens médicaux pré-nataux obligatoires (et gratuits). Après avoir fait cette déclaration, la femme reçoit son carnet de maternité.

### Allocations pré-natales

Elles sont versées en trois fractions et leur attribution ne dépend pas des ressources. Leur montant total est de 1.700 F.

Les frais d'accouchement sont remboursés à 100 % dans les hôpitaux et les maternités agréées.

### Allocations post-natales

Sous condition de faire subir à l'enfant les examens médicaux réglementaires, elles sont versées en trois fractions, leur montant total est de 2.200 F.

### Congés post-nataux

Les femmes salariées ont droit à un congé de 14 semaines. Elles peuvent bénéficier en complément de 6 semaines pré-natales ; et d'un congé supplémentaire de deux semaines à partir du sixième mois de la grossesse sur prescription médicale.

### Les droits de la femme enceinte

Votre employeur ne peut résilier votre contrat de travail pendant la grossesse ni pendant douze semaines après l'accouchement. L'arrêt judiciaire est de plein droit pour les femmes enceintes ou en retour de couches qui sont amenées à porter un litige avec leur employeur devant les tribunaux. Toutes bénéficient de l'assistance gratuite d'un avocat, quelles que soient leurs ressources.

### Reconnaissance de l'enfant

L'enfant prend le nom de la mère si celle-ci l'a reconnu la première. Si les deux parents le reconnaissent ensemble, il prend le nom du père.

## Quelques livres à lire ... et à ne pas lire

La littérature sur l'accouchement est abondante... Nous avons sélectionné quelques livres :

- Marie-José Jaubert : Les Bateleurs du Mal-Joli (ed. Balland) (1979).
- G. Delaisi de Perceval : Les fêtes autour d'un « Enfant » Nouvelle revue de psychanalyse (printemps 79).
- Claude Revault d'Allones : Le Mal-Joli (10-18) à lire plus pour les témoignages de femmes que pour les théories scabreuses de cette éminente psychanalyste.
- Marie-Catherine Ribaud : La maternité en milieu sous-prolétaire

(Stock 2, la voix des femmes)

- L'accouchement, un avortement (récit édifiant sur la maternité de Port-Royal) in Les femmes s'entendent. Les temps modernes n° 333-334.
- Naître... et ensuite (retranscription des débats qui ont eu lieu à Saint-Vincent de Paul. Les cahiers du nouveau né (ed. Stock).

### A NE PAS LIRE :

- Laurence Pernoud : J'attends un enfant
- Lepeque et pagès : En attendant bébé (ed. Parents-Mercure de France).

# Saint Vincent de Paul : la cote

## Une interview du Professeur Chavignié

La maternité de Saint Vincent de Paul a incontestablement la cote. La meilleure preuve : pour pouvoir accoucher à Saint Vincent, il faut s'inscrire dès le premier mois de grossesse. La popularité de ce service remonte à trois ans. Alors nous avons posé la question au Prf. Chavignié, chef de service : pourquoi cette popularité ? La maternité est-elle conforme à son image de marque ? Qui accouche à Saint Vincent de Paul ?

Comment s'explique à votre avis cette popularité de la maternité de Saint Vincent de Paul ?

« A vrai dire, je ne sais pas vraiment pourquoi nous avons une telle cote. Ce n'est pas pour des raisons médicales en tous cas : si l'on s'en réfère aux statistiques, nous ne travaillons pas mieux ni plus mal que les autres. Ce qui est sûr c'est qu'on s'entend bien. L'équipe est jeune, le service est bien rodé. Nous essayons d'avoir un comportement attentif envers les femmes sans jamais pour autant sacrifier leur sécurité et celle de leur enfant. Un exemple, toutes les femmes accouchent sous monitoring. Et elles s'en trouvent bien : nous leur expliquons le fonctionnement de l'appareil, nous leur faisons visiter les salles de travail avant l'accouchement. Elles ne sont pas prises en traître. C'est peut-être cet équilibre qui attire les femmes ici. »

avez-vous une clientèle de quartier ?

« Incontestablement non et c'est un gros problème. Compte-tenu des délais d'inscription à la maternité, ce sont les femmes les mieux informées qui s'inscrivent chez nous : des infirmières, beaucoup de médecins et de femmes-médecins, des professions libérales. Et cette clientèle là n'est de loin pas la plus mar-

avez-vous un gros pourcentage de « grossesses à risques » dans votre service ?

« Tout dépend de ce que l'on appelle une « grossesse à risques ». Si vous voulez vous faire mousser, vous partez du principe que toute femme qui a eu une fois 14 de tension pendant sa grossesse est une grossesse à risques ! Avec ces critères-là, vous pouvez arriver à 70%. Maintenant, c'est un peu l'obsession : vous fumez trois cigarettes par jour et on vous colle l'étiquette « à risques » sur le dos ! Il faut rester raisonnable. Moi, j'estime que nous avons ici 30% de véritables grossesses à risques. »

Comment préparez-vous les femmes à l'accouchement ?

« Quand je suis arrivé ici, il y a trois ans, Herbinet a pris en charge l'organisation des cours. Il s'est orienté vers quelque chose de très érial, de très « psy » et il a drainé derrière lui une clientèle un peu « chiantie », très exigeante. Ça discutait beaucoup et c'est devenu très vite quelque chose d'insupportable pour les femmes qui faisaient les cours. Elles étaient sans cesse malmenées, agressées : elles se trouvaient confrontées à des gens — des intellectuels pour la plupart — qui étaient à l'aise dans ce genre de réaction, qui étaient politiquement à l'aise. Il m'en a fallu beaucoup d'idées d'aller faire leurs cours. Elles avaient vraiment la trouille. On a réformé les choses. Nous faisons une séance d'information en début de grossesse, le samedi matin. Tous les maris y assistent ou presque. A partir du 7<sup>e</sup> mois, les cours de préparation commencent. Il y en a six et nous essayons de nous adapter à la demande. Toutes les femmes n'ont pas les mêmes besoins. Certaines veulent parler, d'autres veulent suivre un « cours », certaines enfin, veulent faire des exercices physiques de préparation. La pédiatre du service prend une séance



Le Centre de l'Espérance-Saint-Vincent de Paul

femme de connaître quelques unes des personnes qui seront présentes le jour de son accouchement. Ce n'est malheureusement pas toujours possible compte tenu des impératifs d'horaire du personnel. Mais comme ce sont les sages-femmes des salles de travail qui assurent les cours par roulement, les femmes connaissent le plus souvent au moins une des deux sages-femmes présentes le jour de l'accouchement. »

Que pensez-vous de la périnérale ? Est-ce une pratique courante à Saint Vincent de Paul ?

« Une femme primipare (\*) sur deux environ accouche sous périnérale, ce qui représente en moyenne 20% des accouchements. Si l'on respecte scrupuleusement les contre-indications, si les anesthésistes sont bien entraînés, il n'y a aucun problème avec la périnérale. Il y a eu plus parfois, des incidents sans gravité, des maux de tête par exemple, mais qui sont assez rares. Les femmes sont généralement satisfaites de cette technique et ce sont plutôt les médecins qui résistent. »

Pour quelles raisons ?

« Vous savez, les résistances des médecins sont toujours fonction de leurs connaissances et de leurs possibilités techniques. Pour la ponction amniotique précoce (\*\*) c'est la même chose : on trouve de bonnes raisons d'être contre quand on est sous-équipés et que l'on manque d'une solide solution. Avec la périnérale, la femme ne souffre plus du tout pendant son accouchement. C'est un fait. Alors, c'est aux femmes de choisir, si elles préfèrent accoucher égoïstement, c'est leur affaire, et il faut éviter de culpabiliser dans un sens ou dans l'autre. »

En ce qui concerne l'allaitement, quels conseils donnez-vous aux femmes ?

« Nous leur conseillons l'allaitement maternel, mais celles qui refusent sont libres. Il y a quelques années, les femmes qui n'allaitaient pas étaient considérées comme de mauvaises mères dans les ser-

vices hospitaliers : elles devaient déclater par écrit qu'elles refusaient » d'allaiter leur enfant ! Ça ne se passe plus comme cela heureusement, mais 80% des femmes allaitent leur enfant à Saint Vincent. »

Propos recueillis par Christine Garin (\*) primipare : qui n'a pas encore enfant.

Marie-José, infirmière-anesthésiste, témoigne :

« A Saint Vincent, on ne considère pas la femme qui accouche comme une irresponsable. Mais cela demande du temps, un investissement personnel important. Particulièrement en ce qui concerne le bain après la naissance. Quand l'équipe est arrivée à Saint Vincent, c'était juste après la sortie du film de Lebovitz et le bain est vite devenu une pratique courante ici. Maintenant, il faut que la femme insiste pour l'obtenir et les petites baignoires en plastique restent le plus souvent dans les armoires... Mais le gros problème à Saint Vincent, c'est les suites de couches. Les femmes sont trop nombreuses, nous n'avons pas assez de personnel pour assurer un véritable suivi médical, le matériel manque. Les femmes ont très souvent une phase dépressive vers le 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> jour après l'accouchement. Or, elles restent ici en moyenne 6 ou 7 jours. Surtout, c'est beaucoup trop peu. On les lâche au moment où elles ont vraiment besoin de nous. A la maternité, elles s'occupent très peu de leur enfant, elles donnent le sein, un point c'est tout. Quand elles rentrent chez elles, crévées, et qu'elles se retrouvent seules avec leur mouflot, elles sont complètement paumées. »

### Contraception

La veille de ma sortie de Saint Vincent de Paul, l'infirmière de service est venue me demander si j'avais l'intention d'utiliser un moyen contraceptif. L'entretien s'est déroulée à peu près ainsi :

— « Avez-vous l'intention d'utiliser un moyen contraceptif ? »

— « Oui, je veux me faire poser un stérilet. »

— « Personnellement, je ne suis pas très pour. Je ne pose de stérilet que s'il y a une contre-indication à la pilule. En présentez-vous une ? »

— « Oui, et une majeure ! J'ai pris la pilule pendant quatre ans et j'en ai plus qu'assez. »

— « Je ne pose de stérilet qu'à des femmes qui ont eu deux enfants car il y a des risques d'infection importants. »

rainte... Mais nous avons fait un choix. Pour qu'un service marche bien, il faut planifier un peu les choses. Je ne compte pas de situation plus effroyable que d'avoir un service plein à craquer et cinq femmes qui arrivent en urgence la nuit pour accoucher, qu'il faut diriger sur une autre maternité. A Saint Vincent, on fait deux cents accouchements par mois et c'est le maximum. Nous inscrivons 100 femmes par quinzaine et quand les listes sont pleines nous refusons les inscriptions. Depuis que j'ai adopté cette méthode, je ne dirige pratiquement plus personne. Evidemment, les femmes du quartier sont dévalorisées. Si je pouvais déterminer à peu près le potentiel que représente le 14<sup>e</sup>, j'aurais pu bloquer des places et les réserver aux femmes du secteur. Mais c'est impossible, le taux d'occupation de la maternité oscille actuellement entre 94% et 95%. Je ne peux pas me permettre de faire baisser cette moyenne, l'Assistance Publique diminuera mon budget et me retirera du personnel. »

« Jamais je n'aurais imaginé une douleur pareille. Au bout d'une semaine, mon mari était dans les pommes et moi je ne supportais plus. J'ai demandé une périnérale on me l'a refusée pour d'obscures raisons. J'étais vaine, hors d'état de composer ce qu'il se soit de toutes façons. Je n'ai pas du tout cherché à me contrôler, j'ai baissé les bras dès le début. J'avais été hospitalisée dix jours avant mon accouchement, j'en avais ras le bol ! Ras le bol des examens, des touilles, de l'hôpital et des contraintes. Je me suis dit : j'en ai marre, je le dis et puis merde ! Je va à la mort. A Saint Vincent de Paul, la préparation physique est si sévère : on vous montre trois mouvements de respiration puis on vous conseille de vous entraîner chez vous. Visiblement, ils n'y croient pas. Au moins ils sont francs. On me dit que ce que je ne serais pas une partie de plaisir mais je ne pensais vraiment pas que ce serait à ce point. »

en charge et répond aux questions des femmes concernant l'allaitement, les soins à donner au bébé, etc... En fait, ces réunions sont surtout l'occasion d'une prise de contact des femmes avec les gens et les lieux. C'est très important pour la



# théâtre

## Théâtre de la Cité Universitaire

21 bd. Jourdan, tél. 589.38.69  
 A la Ressèrre, la fin du cycle sur le théâtre et l'inconscient organisé par Jean Gillibert. Jusqu'au 22 décembre (le mardi) « La tournesol » de Rosine Gueugnau, mise en scène de F. Rucaud. Et jusqu'au 22 décembre, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis, « Le Président Schröber : fragments de délire » mise en scène par Jean Gillibert.

Au Grand Théâtre jusqu'au 15 décembre (sauf dimanche, lundi et mardi), « Le Mariage » de Gogol, traduit et mis en scène par Virgil Tanase. À partir du 10 janvier et jusqu'au 1<sup>er</sup> mars, « Le Farré siffiera trois fois », spectacle musical et burlesque interprété par Jean-Paul Farré. Enfin, à la Galerie, à partir du 8 janvier, « Le songe d'une nuit d'été » de Shakespeare, par le Tracé Théâtre, mis en scène G. Bouillon.

## Il Teatrino

15 rue du Maine, tél. 322.28.92  
 Stoïque avec ses 60 places, le Teatrino continue au fil des mois à faire découvrir le théâtre italien aux Parisiens qui le veulent bien. C'est à nouveau Goidoni qui est mis en scène par A. Maggùli « La malade par amour », intrigue classique, avec Monsieur Pantalón des médecins diaboliques et une fille à marier... Mais un rythme nerveux et un jeu plein d'humour, très fin et précis permettent aux dix acteurs de vous faire rire ou sourire pendant deux heures sans que vous vous rendiez compte une seconde que la scène n'est pas plus grande que votre chambre à coucher. Chapeau !

## Théâtre Montparnasse

31 rue de la Gaité, tél. 320.89.90  
 Changement de programme un peu en catastrophe samedi 11 : « Les parapluies de Cherbourg », la comédie musicale, ont fait - flop - et sont retournés de l'affiche plus tôt que prévu. Le théâtre Montparnasse récupère la pièce de R.W. Fassbinder qui a été jouée au Palais de Chaillot (salle Germer) au début de l'automne : « Les larmes amères de Pétra von Kant », mise en scène de D. Quéhec, avec Geneviève Page, Anne Wiatniewsky, etc.

**LA PAGESSE**  
 CADEAUX  
 ART - ARTISANAT  
 30, rue Pernety

**DISCO PERNETY**

Vous propose  
 toutes tendances musicales  
 Bonnes vibrations assurées

- Folk, bluegrass, rock, soul, new wave country blues, pop, etc...
- Disques originaux des années 50, 60, 70...
- ACHATS - ECHANGES de vos anciens disques

33 rue Pernety - 542.97.74

## Café d'Edgar

58 bd. Edgar Quinet, tél. 322.11.02  
 Salle 1 :  
 ● A 20h30 : « Charlotte de Turkeim », une histoire de Coluche.  
 ● A 22h : « Les deux Suisses », avec A. Chevalier et G. Pichon.  
 ● A 23h15 : « Couple moi le souffle » de J.J. Peroni, mise en scène de J.P. Séverès, avec J.J. Peroni et M. Roustan.  
 Salle 2 :  
 ● A 20h45 : « Les babouches » - font de nouveau du rock moi. A ne pas manquer.  
 ● A 22h30 : Popeck poursuit sa longue route.  
 Cour des Miracles  
 23 av. du Maine, tél. 548.85.60  
 ● A 21h30, Roland Maddane et son one man show tiennent le coup depuis sept mois déjà.  
 ● A 22h45 : « Essayez donc nos pédalos » d'Alain Marcel.

## L'Aire Libre

3 impasse de la Gaité, tél. 322.70.78  
 A 22h, et le dimanche à 18h30, « Salle d'attente », une création de Claude Broussoulou, mise en scène par Antoine Campo avec Catherine Espinasse et Jean-Jacques Chalamet.

## Théâtre de Plaisance

111 rue du Château, tél. 320.00.06  
 A 20h30, une nouvelle pièce écrite par un réalisateur belge, J.M. Lambert et jouée par une Suisse, B. Gampfer : « Les hommes et les enfants ».

## Marianne Sergent : une tornade à l'humour décapant

Si vous avez le « vague à l'âme », n'hésitez pas : allez voir Marianne Sergent, au Théâtre de la Gaité (à 22h, jusqu'au 19 janvier).

Plus d'une heure et demie de rire aux éclats devant cette tornade qui enchaîne ses sketches tambour battant. Très à l'aise dans sa combinaison blanche et ses baskets, elle prévient d'emblée le public : son spectacle est « vulgaire », grossier et « racoleur ». Avec en prime, beaucoup de tendresse. Capable de composer les personnages les plus divers, Marianne devient tout à tour complot et poète, grand-mère canaille et petite fille impertinente, damoiselle romantique et pétroleuse de choc.

Elle grimpe ensuite sur une immense balançoire qui survole la scène : « Quand j'étais petite, je payais pour faire de la balançoire. Aujourd'hui, on paie pour me voir me balancer... » Une belle revanche. Avec un humour décapant, Marianne attaque le Grand Amour qui dégénère souvent en vie conjugale monotone et ennuyeuse : « Un beau jour, tu crois que tu vis du Stendhal et ce n'est plus que du Guy des Cars... » Quant au final de son « one woman show », c'est la surprise : Marianne Sergent joue à être laide. Mais à la fin du spectacle, on est sous le charme.

Bernard Joly

venez donc nous voir à la

**BOUTIQUE ZEN**

nous venons de recevoir  
 toutes sortes de  
 grès, céramiques, encens,  
 vaneries, vêtements,  
 kimonos etc...

46 r. Pernety, 541 03 55



SARAH BERNHARDT par FELIX NADAR - ARCH. PAOL. PARIS - S.P.A.D.E.M.

## expos

● A la galerie Phot'Œil, 11 et 19 rue Boyer Barret, tél. 541.17.27, deux expositions de photos du 5 décembre au 5 janvier, des « Portraits » de Nadar et des « Scènes de Paris 1900 », petits métiers - des frères Schéretter. (Vente de porte-folios ; 5 tirages d'après les plaques originales). Du 10 décembre au 5 janvier, des photos de J.P. Duvivier

● Au Jardin de la Paresse (restaurant du Parc Montsouris, 20 rue Gazan, tél. 588.38.52), les expositions de dessinateurs se poursuivent. Jusqu'au 31 décembre, une très belle série de dessinateurs d'Avoine.

● Au Centre Américain (260 bd. Raspail), une exposition de cartes postales réalisées par plus de 50 artistes américains contemporains (poètes, photographes, etc...), si vous avez envie d'envoyer des cartes de vœux qui sortent de l'ordinaire, les tirages sont en vente.

Ian Tanner et le 15 janvier : « La femme de Jean » d'Yannick Bellon.

## cinéma

● Ciné-Club de Plaisance, salle Martin Luther King, 32 rue Olivier Noyer, tél. 543.91.11 : le mercredi à 20h30 : — le 12 décembre : « La planète sauvage », le dessin animé de Topor ; — le 16 janvier : « Juliette des esprits », de F. Fellini.

● Ciné-Club des Plantes, au FIAP, 30 rue Cabanis, le mardi à 20h30 : Le 18 décembre : « Charles mort ou vif » d'A.

● Au cinéma Olympic, 10 rue Boyer Barret, tél. 542.67.42. Jusqu'au 25 janvier, une fantastique série de 95 « films noirs ». Avis aux amateurs, ils sont tous là, de Raoul Walsh à Don Siegel de Gordon Douglas à Von Sternberg, de Kubrick à Hitchcock d'Elia Kazan à O. Preminger, sans oublier Peckinpah, Wim Wenders et Fritz Lang. Le programme change tous les jours : alors allez le chercher au téléphone.

ici les carreaux viennent du Danemark

50 rue Raymond Lussacard

**SIMONE D'AOUT**  
 Maroquinerie, voyages, parapluies  
 100 Bd du Montparnasse - 326.60.58

**PRESSING SUISSE**  
 TEINTURERIE - BLANCHISSERIE - LAVERIE  
 travail soigné - finition main  
 1 rue des Saussaies (angle 191 rue d'Albion)  
 Tél. : 545.0172

**aux laines de gergovie**  
 fils fantaisie et de pays. Tissage vêtements artisanaux  
 87 rue de Gergovie 542.32.31

**TRAVELINGUE**  
 bijoux, imagerie brocante, fringues,  
 30 rue Boulard - Tél. : 320.22.79

# musiques

par Jean-Pierre Lentini

## Djamel Alliam

Personne n'a mieux réussi le mariage du rock et de la musique berbère. Djamel chante et tient la guitare, il est accompagné par cinq musiciens, deux sur des instruments traditionnels (luth, mandole, percussions) et trois sur des engins de l'âge électrique (claviers, basse, batterie).  
Gaité-Montparnasse, du 13 novembre au 8 décembre, 20h30.

## Mulcorne

Eux aussi ont mis de plus en plus de rock dans leur folk. La nouvelle formule du groupe (qu'on verra pour la première fois à Paris) comprend une batterie et une basse (J. P. Arnoux et O. Zdralik, qui fient partie du groupe de rock français comme Mahjun et Komintern), un spécialiste anglais de musiques médiévales et Renaissance (Brian Guillard, ex-membre de Musica Reservata) et Gryphon, qui joue des hautbois, basson, flûtes et cromornes), deux redoutables polyvalents (Patrick Lemercier à la guitare électrique et Dominique Renef qui trimballe ses vieilles et ses rebecs médiévaux du folk jusqu'à un free jazz), enfin les deux piliers de Mulcorne, Gabriel et Marie-Yacoub, grands maîtres des arabesques vocales.  
Gaité-Montparnasse, du lundi 10 décembre au 15 décembre, 20h30.

## Jean-Roger Caussimon

Il ressemble de plus en plus à Michel Simon, et il en a un peu la voix (en moins éraillé, quand même). Anar comme Ferré, mais sans grandiloquence, plutôt par demi-tons et touches intimistes. Caussimon, c'est la chanson sobre et chaude, simplement accompagnée par un piano, l'émotion brute.  
Gaité-Montparnasse, du mardi 18 décembre au samedi 19 janvier, 20h30.

## Claude Astier

L'humour Astier, c'est très particulier : truculent, un brin noir et grinçant, parfois pince-sans-rire, toujours savoureux. Astier joue aussi d'un violon vigoureux, lui et ses musiciens accrochent quelques touches folk et des rythmes de polka ironiques. Ça carole et ça rebondit.  
Café d'Edgar, du mercredi 5 au dimanche 16 décembre, 18h30.

## Fernando Marqués

Il est Portugais et c'est beau, la langue portugaise. A part ça, c'est un grand de la chanson, toutes origines confondues. Sentimentales, lyriques, insidieusement mélodiques, les chansons de Marqués sont le fruit d'un artisanat universel.  
Café d'Edgar, du mercredi 19 au dimanche 30 décembre, 18h30.

## Les Babouches

Quatre heures d'un rock mou-satirique avec costumes, gags en tout genre et méchancetés bien frappées : alliage parfait entre musique et café-théâtre. Elles ont triomphé aux concerts de 18 villes, elles reviennent en soirée pour un bon bout de temps.  
Théâtre d'Edgar, tout le mois de décembre, 20h30.

## Joëlle Léandre

Il faut l'avoir vue derrière son énorme contrebasse qu'elle frappe, carresse, retourne et plie à toutes ses volontés. Elle joue ses propres compositions et des œuvres de John Cage et autres auteurs contemporains.  
Centre Américain, lundi 10 décembre, 21h.

## Robert Dick

Dans la même série - Instruments traditionnels, Techniques nouvelles - un flûtiste qui tire de son instrument mille sons dont on s'imaginait guère l'existence sur ce bout de métal brillant. Œuvres de Steve Lacy, W. Hellerman, G. Levin et Robert Dick.  
Centre Américain, mardi 18 décembre, 21h.

## G.M.E.B.

En d'autres termes, le Groupe de Musique Expérimentale de Bourges, un des ensembles les plus actifs et les plus inventifs dans le domaine de l'électro-acoustique et des synthétiseurs. Ils présentent ici sept œuvres réalisées dans des studios américains.  
Centre Américain, vendredi 14 décembre, 21h.

Musique ancienne au Grand Théâtre de la Cité Internationale (21 bd. Jourdan)  
● Michèle Delfosse, clavicin, Pierre Lambert, flûte, œuvres J.S. Bach, J.C.H. Bach, Vivaldi, Telemann, Mozart (mardi 4 décembre 21h)  
● Ensemble Epitachordio, musique du Moyen-Âge et de la Renaissance (mardi 11 décembre, 21h).  
● Tasso Adampoulos, alto, Francis Pierre, harpe, Jacques Roger, flûte, œuvres de Couperin, Rameau, Jacques Charpentier, Diabelli, Debussy (mardi 18 décembre, 21h).

Il y a tant de choses à dire à ce sujet (peut-être dans un prochain numéro du 14<sup>e</sup> Village 7 sur l'évolution historique de cet Art. Mais ce n'est pas mon propos d'aujourd'hui.  
Les héros de L'AGE D'OR ne cherchaient pas à transmettre un « message » intellectuel-pseudo-porno, qui semble être devenu le triste panache de la majorité des BD actuelles.  
Mickey, Bicot, Félix le Chat, Zig et Puce, Beasano, le Canard Gédéon, les Pieds Nickelés, la Famille Fenouillard, l'espègle Lili et tant d'autres, n'avaient pour seule prétention que de nous distraire.  
Et il faut croire qu'ils y ont parfaitement réussi, en constatant le souvenir imprévisible qui nous laisse et l'émotion qu'ils suscitent quand on les re trouve.  
J'ai vu une vieille dame s'essuyer fortivement l'œil en feuilletant une « Semaine de Suzette » de son enfance, et un homme maîtriser avec peine son émoi devant un « Robinson » et un « Hurrah » de 1938.  
Mais cette véritable caverne d'Ali-Baba, pour ex-enfants sages, ne se limite pas à la bande dessinée ancienne (1900-1960).  
Vous y trouverez également des images d'Espinal, d'anciens découpages, de vieux livres de classe, de partitions musicales et chansons, de quêtes et des photos de films, des jeux du début du siècle, de vieilles cartes-postales, etc...  
Une (très petite) succursale du Père Noël en quelque sorte. Et c'est aussi les auteurs de ces collections originales et les collectionneurs ne risquant pas d'en revenir bredouilles.  
Jean-Louis DURIER

Restaurant  
**PIED DANS LE PLAT**  
Le restaurant est à nouveau ouvert le midi avec une formule de menu à 24 F. Et pour le soir, c'est comme avant.  
**29 rue Guilleminot**

**PETRA**  
Petra crée, coupe et coud des vêtements pour enfants dans sa boutique, au fond du marché couvert, 19 rue Daguerre, du mardi au samedi de 16h à 19h et de 10h à 13h samedi et dimanche. Pour Noël, un choix de cadeaux pour les tout petits

# illustrés

« L'AGE D'OR sera toujours celui de notre enfance... » a dit le poète.

C'est aussi le nom d'une boutique de notre quartier (59 rue Raymond Losserand). Sans doute l'une des plus petites, mais dont la minuscule surface semble inversement proportionnée, aux immenses « trésors » qu'elle renferme.

Amateurs de rétro, nostalgiques des temps enfiés (quel que puisse être votre âge), vous n'en croirez pas vos yeux. Tous les copains de votre enfance, vous y attendent !

Tous ces héros d'histoires en dessins — on ne les appelait pas encore « BD » ou bandes dessinées — sont là. Sagement rangés dans les albums ou les illustrés qui ont su nous faire rêver et que vous vous imaginiez à tout jamais perdus.

En fait, les spécialistes du genre sont extrêmement rares. Peut-être une dizaine, pour toute la France. Les guerres, inondations, incendies, voire la simple mais pure humidité d'une cave, ou le banal démenagement, ont eu raison de ces amis fragiles, qui ont été à tout jamais détruits.

Il y a 20 ans — comme le temps passe —, ce fut pourtant déjà, dans notre quartier (rue du Château) que naquit la toute première boutique, qui existait dans ce domaine. Elle s'appelait « Le Kiosque », et son défunt propriétaire, le peintre illustrateur Jean Bicot, fut aussi le premier à comprendre et pressentir l'intérêt de ce qui allait devenir un phénomène de notre époque, et du même coup le « 9<sup>e</sup> Art ».

Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet (peut-être dans un prochain numéro du 14<sup>e</sup> Village 7 sur l'évolution historique de cet Art. Mais ce n'est pas mon propos d'aujourd'hui.

Les héros de L'AGE D'OR ne cherchaient pas à transmettre un « message » intellectuel-pseudo-porno, qui semble être devenu le triste panache de la majorité des BD actuelles.

Mickey, Bicot, Félix le Chat, Zig et Puce, Beasano, le Canard Gédéon, les Pieds Nickelés, la Famille Fenouillard, l'espègle Lili et tant d'autres, n'avaient pour seule prétention que de nous distraire.

Et il faut croire qu'ils y ont parfaitement réussi, en constatant le souvenir imprévisible qui nous laisse et l'émotion qu'ils suscitent quand on les re trouve.

J'ai vu une vieille dame s'essuyer fortivement l'œil en feuilletant une « Semaine de Suzette » de son enfance, et un homme maîtriser avec peine son émoi devant un « Robinson » et un « Hurrah » de 1938.

Mais cette véritable caverne d'Ali-Baba, pour ex-enfants sages, ne se limite pas à la bande dessinée ancienne (1900-1960).  
Vous y trouverez également des images d'Espinal, d'anciens découpages, de vieux livres de classe, de partitions musicales et chansons, de quêtes et des photos de films, des jeux du début du siècle, de vieilles cartes-postales, etc...  
Une (très petite) succursale du Père Noël en quelque sorte. Et c'est aussi les auteurs de ces collections originales et les collectionneurs ne risquant pas d'en revenir bredouilles.  
Jean-Louis DURIER

Mickey, roi de Bamboulie, un des très rares albums Hachette parus avant guerre et n'ayant jamais été réédité.

# ENFANTS

A l'Aire Libre (3 impasse de la Gaité, tél. 322.70.78), Arquebuc et Pipemulino « continue les mercredis et samedis à 15h.

Café d'Edgar (58 bd. Edgar Quinet, tél. 320.85.11). « Le voyage fantastique de M. Noé » par la troupe des Hurlus (mime, marionnettes, clowns). Jusqu'au 5 janvier, le mercredi à 14 et 15h et le samedi à 20h. Pendant les vacances de Noël, tous les jours sauf le mardi.

A l'Ouvertur, 21 rue de l'Ouest, tél. 327.01.71, le mercredi à 15h, un spectacle pour enfants « Alice et l'autre côté du miroir » (places à 8 F et 5 F pour les groupes) le mardi, après « théâtre » une initiative très chouette : le restaurant des enfants. Avec Myriam et Léo, les enfants préparent une bouffe pour leurs copains et leurs parents.

Aux Cousins d'Alice, 39 rue Daguerre, tél. 322.26.10. Comme l'an passé, les Cousins d'Alice vous demandent votre participation au mois de février pour une vitrine exposition, cette fois c'est sur le thème des « jouets faits-maison ». Enfants imaginatifs, merces créatives, papas bricoleurs, vos réalisations seront les bienvenues ! Apportez les leur dès le 1<sup>er</sup> février. Si Annie et Mireille proposent aux enfants des jouets, des livres et des disques, elles ont organisé aussi depuis un an des animations ponctuelles comme le goûter-pêche à la ligne à l'ouverture le 10 octobre 1978, le concours de masques à Mardi Gras, ou une exposition de vieux livres et vieux jouets réalisée avec la participation des habitants du quartier au mois de mai.

**CANGUINE**  
une nouvelle collection de romans noirs  
•  
NOEL NOIR  
Jean-Christian Vilubier  
•  
LA NUIT DES CHATS BOTTES  
par Frédéric H. Fajardie  
•  
Editions Phœnix - 19 r. Boyer Barret.

la bouffière confimentale  
  
1, rue des Capucins, 75001 Paris  
Alphéon 322.26.17

**La Gourmandise**  
Confiserie - Epicerie Fine  
48, Rue Pierre Lacroix.

**LA RUCHE DU MONTPARNASSE**  
Miel, gelée royale, matériel d'apiculture, jouets et meubles en bois  
pinés à roulettes de randonnée  
54 Bd. Edgar Quinet - 322.38.98

# L'INQUIETANT SCANDALE DES LITS-CAGE

Spécial dernière



## Une petite gare si discrète

Elle est encore là, mais c'est tout juste. En flânant vers la fin du jour, le long de ce qui fut la rue Vercingétorix, allez-y jeter un regard. Petite architecture sans prétention dont beaucoup d'exemples ont disparu et qui commence à prendre place dans nos idées d'esthétisme.

C'est la petite gare Ouest-Ceinture. Elle semble bien menacée, anachronique, isolée au milieu de l'urbanisation avoisinante. Il y a peu de temps encore, on y accédait de plain-pied par une salle aux hautes portes vitrées en cintres ainsi que les fenêtres. L'espace et la lumière y créaient un climat étrange. La parrie bureau-guichet semblait dans ce désert le domaine personnel de l'employé. On hésitait à déranger...

Et l'on se mettait à rêver de petites escapades vers Meudon, Chaville, qu'elle desservait. De dimanches comme « avant », dans la campagne, de pique-niques et de groupes joyeux.

Et voilà la grande salle désaffectée, encombrée d'énormes choses poussiéreuses, entresposées là pour longtemps sans doute.

L'automatisme a fait son entrée dans le sous-sol transformé. On est prié de composer !

La petite gare témoin sera-t-elle épargnée ? On la dit classée.

Alors, au printemps par un beau dimanche, si on le faisait quand même ce pique-nique ? Je me souviens d'une délicieuse clairière dans le bois de Meudon.

Après les diamants de Bokassa et le suicide du Ministre du Travail, la ronde des scandales s'amplifie. Les institutions républicaines de plus en plus menacées.

Comme vous l'avez sans doute lu dans la presse, le Mouvement de Défense de la Bicyclette, au terme d'une longue guerrille, vient de faire céder la SNCF. Les vélos vont à nouveau être admis dans les trains... C'est bien, mais cette première victoire ne doit pas démolir les énergies militantes.

Madame T., une ancienne amoureuse du Chemin de fer de Petite Ceinture, dont elle évoque ci-dessous le charme nostalgique, a découvert les preuves d'un scandale longtemps — trop longtemps — étouffé : depuis le 20 août 1920, comme le prouve le document que nous publions ci-dessous, depuis près de soixante ans donc, ce sont les LITS-CAGES dont la présence a été jugée indésirable dans les wagons de chemin de fer de petite ceinture.

Alors nous posons la question : quel observateur fonctionnaire, au nom de quelle autorité, a pris une décision aussi inique ? Quels sont les motifs d'une ségrégation aussi scandaleuse ? Que penser enfin de la grande presse qui a si longtemps fui ses responsabilités ?

Il serait grave de sous-estimer le problème car le scénario est maintenant bien au point de ce grignotage des libertés individuelles. Ça commence par les lits-cages, mais on ne sait jamais où ça s'arrête.

## AVIS AU PUBLIC

Dans chaque gare, un registre est mis à la disposition du public :

- 1° Pour recevoir ses plaintes ou ses observations ;
- 2° Pour l'ax ses des suites administratives qu'elles auront reçues.

TEXTE DE LA PLAINTE

OBSERVATIONS DE CONTRÔLE

Après un lit cage à l'heure  
Je me suis résigné à  
la Gare de Montbourse Com  
si je devais le mettre aux  
bagages, j'en fut repoussé  
que oui, hab en arrivant  
à la Station, Ouest-Ceinture  
R., on me refusa de prendre  
ce lit.

Alors pourquoi les  
employés d'une Station  
donnent-ils de faux  
signifiements ?

Paris 20 Août 1970  
Madame T. a été informée par un voyageur  
de la Gare de Montbourse Com de la présence  
à bord d'un train de voyageurs de lits-cages  
et de la présence de ces lits-cages dans les  
lits-cages de la Gare de Montbourse Com.  
Elle a été informée par un voyageur  
de la Gare de Montbourse Com de la présence  
à bord d'un train de voyageurs de lits-cages  
et de la présence de ces lits-cages dans les  
lits-cages de la Gare de Montbourse Com.  
Elle a été informée par un voyageur  
de la Gare de Montbourse Com de la présence  
à bord d'un train de voyageurs de lits-cages  
et de la présence de ces lits-cages dans les  
lits-cages de la Gare de Montbourse Com.

Le Commissaire de la Gare de  
OUEST-CEINTURE le 20 Août 1970  
M. T.